MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

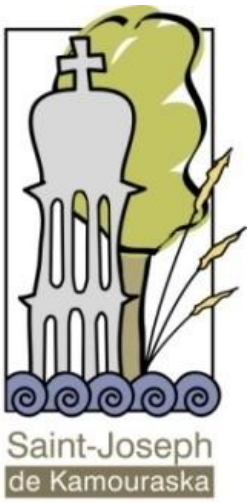

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

2026-2030

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse p. 3

Bilan du dernier plan p. 5

Vers le plan 2026-2030 et vision p. 6

Portrait de la municipalité : p. 7

Situation géographique p. 8

Profil sociodémographique p.10
Composition de la population p. 12
La famille et les ménages p. 15
Les villégiateurs p. 16
L'Indice de vitalité économique p. 17

Les milieux de vie p. 18
Les commerces et les entreprises p. 19
Les services sociocommunautaires p. 19
La culture p. 20
Les loisirs et les sports p. 21

Environnement et territoire p. 22
Milieu naturel et mise en valeur p. 25
Fleur-emblème p. 26

Diagnostics:
Diagnostic Volet économique p. 27
Diagnostic Volet social p. 28
Diagnostic Volet environnemental p. 29

Plan d'action :
Axe socio-économique p. 30
Axe sociocommunautaire p. 33
Axe environnement et patrimoine p. 40

Sources et référence

Plan d'urbanisme - règlement 292-2025
Statistique Canada
Documentation municipale

Note : La Politique de la famille et des aînés (PFM–MADA) fera l'objet d'une révision complète en 2026, en cohérence avec les orientations du présent Plan de développement

MOT DE LA MAIRESSE

Le Plan de développement 2026-2030 de Saint-Joseph-de-Kamouraska est avant tout un projet collectif, porteur d'espoir et de continuité. Il traduit notre volonté de bâtir un milieu de vie à notre image : solidaire, accueillant et profondément humain.

La réalisation de ce plan a été rendue possible **grâce au soutien financier et à la collaboration de la MRC de Kamouraska, que nous tenons à remercier chaleureusement.**

La vision que vous avez choisie lors de la consultation publique, ***« Ensemble pour l'avenir de Saint-Joseph-de-Kamouraska »*****,** exprime parfaitement l'esprit dans lequel ce plan a été élaboré.

Ce plan de développement est né d'un désir commun : bâtir un village où il fait bon vivre pour tous — familles, aînés, jeunes, nouveaux arrivants, artistes, artisans, entrepreneurs et agriculteurs.

Il représente notre engagement collectif à poursuivre le développement de notre milieu avec cœur, respect et fierté.

Ce plan s'appuie sur les forces de notre communauté, sur la richesse de nos paysages, de notre patrimoine et de nos citoyens.

Il est le fruit d'une écoute attentive : celle des familles, des aînés, des jeunes, des entrepreneurs, des agriculteurs, des nouveaux arrivants et de toutes celles et ceux qui façonnent notre village au quotidien. À Saint-Joseph-de-Kamouraska, chaque personne compte.

Les pionniers nous rappellent les valeurs de persévérance et de fierté qui ont bâti notre identité.

La jeunesse nous inspire l'audace et l'innovation nécessaires pour relever les défis de demain.

Les entrepreneurs et producteurs agricoles assurent la vitalité et la résilience de notre économie locale.

Les nouveaux arrivants et familles immigrantes apportent quant à eux une diversité, une énergie et un regard neuf qui enrichissent notre communauté et soulignent l'importance de développer des milieux de vie accessibles et abordables.

Et l'ensemble de la population contribue, par ses gestes et son engagement, à la qualité de vie exceptionnelle qui distingue notre village.

Ce plan se veut un guide d'action concret : il mise sur la participation citoyenne, le respect de l'environnement, la mise en valeur de notre patrimoine, la vie communautaire, la culture et l'innovation dans nos façons de faire. Il témoigne aussi de la capacité de notre petite communauté à voir grand, même avec des moyens modestes.

Ensemble, continuons de faire rayonner Saint-Joseph-de-Kamouraska comme un lieu où il fait bon vivre, grandir, créer et rêver.

Nous avons tout pour réussir — et surtout, nous avons la force de le faire ensemble.

Nancy St-Pierre
Mairesse

Membres du conseil municipal

Michel Bélanger
Pierre-Yves L'Hérault
Catherine Gagnon
Claude Ouellet
Manon Guérette
Renaud Ouellet

Membres de l'équipe municipale

René Dufour, directeur général et greffier-trésorier
Robin Lapointe, inspecteur des travaux publics
Francine Anne Lincourt, adjointe administrative et agent de développement
Nancy Boudreault, adjointe administrative

Reconnaissance

En mon nom et en celui de l'ensemble de la population de la Municipalité, nous tenons à remercier messieurs Francis Boucher, Jérémy Huckle et Charles Montamat pour leur engagement au sein du conseil municipal au cours des dernières années. Leur présence, leurs idées et leur dévouement ont contribué à faire avancer notre village.

Merci d'avoir fait partie de l'histoire collective de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

BILAN 2018 À 2025
(Depuis le dernier plan de développement de 2018-2022)

Depuis l'adoption du plan précédent, Saint-Joseph-de-Kamouraska a franchi d'importantes étapes de développement qui témoignent de la vitalité, de la fierté et de la solidarité de sa communauté.

Sur le plan socio-économique, la création d'une zone blanche au cœur du village a favorisé le développement domiciliaire et l'installation de nouvelles familles.

La municipalité a également amélioré la signalisation routière pour réduire le trafic de poids lourds dans le noyau villageois et a continué de soutenir le service de garde « LES COPINO » depuis son ouverture en avril 2023 jusqu'à sa fermeture le 3 octobre 2025. Cette garderie, située dans le bureau municipal, accueillait des enfants de 0 à 4 ans. Le conseil municipal travaille fort à mettre en place une solution alternative

Cette fermeture rappelle l'importance de trouver de nouvelles solutions d'accueil à la petite enfance afin de maintenir l'attractivité du milieu pour les jeunes familles.

La mise à jour de la politique familiale et des aînés figure parmi les priorités de 2026, dans le cadre du prochain appel de projets du ministère de la Famille.

Le tournant majeur des dernières années demeure l'acquisition et la transformation de l'église en espace communautaire, culturel et multifonctionnel.

Ce projet phare a redonné vie à un bâtiment emblématique tout en offrant à la population un lieu rassembleur où se tiennent désormais concerts, projections, expositions, rencontres et événements citoyens. Il s'agit d'un modèle inspirant de reconversion du patrimoine religieux au service de la communauté.

Sur le plan sociocommunautaire, l'aménagement du parc-école, la relance d'activités sportives et familiales ainsi que la concertation accrue entre les comités municipaux ont consolidé la participation citoyenne et la qualité de vie.

Dans le domaine environnemental et touristique, la municipalité a mis en valeur la rivière du Loup, la Halte Le Louve, et collabore activement avec le Parc régional du Haut-Pays du Kamouraska.

La reconnaissance du noyau religieux (église, presbytère, grange à dîme) comme site patrimonial continue de renforcer l'identité de Saint-Joseph-de-Kamouraska et sa fierté collective.

Ces réalisations démontrent la mobilisation exceptionnelle des élus, des bénévoles et des citoyens, et constituent les fondations solides du Plan de développement 2026-2030, tourné vers la durabilité, l'accueil et le bien-vivre ensemble.

VERS LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2026-2030

Fortes de ces réalisations, la municipalité et sa population abordent une nouvelle étape de leur développement collectif.

Le Plan de développement local 2026-2030 s'inscrit dans la continuité du travail accompli, mais il se veut aussi un outil renouvelé, adapté aux réalités d'aujourd'hui et aux aspirations de demain.

Ce plan met l'accent sur des enjeux essentiels pour la vitalité du milieu :

- l'accueil de nouvelles familles et de nouveaux arrivants,
- le développement domiciliaire abordable,
- la préservation du patrimoine et de l'environnement,
- la diversification de l'offre culturelle et communautaire,
- et la participation active des citoyens dans les décisions qui façonnent l'avenir du village.

Fruit d'une démarche participative, le plan 2026-2030 reflète la vision d'une communauté qui croit en ses forces et en la beauté de son territoire. Il trace la voie d'un développement humain, durable et solidaire, à l'image de Saint-Joseph-de-Kamouraska : un village vivant, fier, et ouvert sur l'avenir.

Vision du développement 2026-2030

À l'horizon 2030, Saint-Joseph-de-Kamouraska se veut un village vivant, accueillant et résolument humain, où chaque citoyen contribue à façonner un milieu de vie à son image. Notre vision s'appuie sur la force de nos valeurs : solidarité, respect du territoire, entraide et créativité.

Saint-Joseph-de-Kamouraska aspire à demeurer un milieu rural dynamique, capable d'attirer de nouvelles familles, de soutenir ses aînés et de mettre en valeur les talents et les savoir-faire d'ici.

Le développement domiciliaire abordable, l'accueil des nouveaux arrivants et la diversité des services sont au cœur de cette démarche.

Nous croyons qu'un territoire bien habité, animé et inclusif est le meilleur gage de vitalité pour notre communauté.

Le développement que nous visons est aussi durable et responsable. Il repose sur la protection de nos richesses naturelles — la rivière du Loup, nos forêts, nos terres agricoles — et sur la mise en valeur du patrimoine bâti, culturel et humain. La transition écologique, déjà amorcée, continuera d'être portée par la sensibilisation, l'innovation et la participation citoyenne.

Enfin, Saint-Joseph-de-Kamouraska veut consolider son rôle au sein du Haut-Pays du Kamouraska, en misant sur la collaboration régionale, la culture et l'entrepreneuriat local. Nous croyons que c'est en unissant nos forces que nous continuerons à bâtir un village fier, solidaire et inspirant — un village où il fait bon vivre, grandir et s'enraciner.

RAPPEL HISTORIQUE INTÉRESSANT

Après plusieurs tentatives infructueuses pour former une paroisse dans la vallée de Saint-Joseph-de-Kamouraska, les autorités religieuses acceptent finalement l'établissement d'une mission en 1917. Cette même année, Son Éminence Mgr L.N. Bégin nomme l'abbé Joseph Laforest, alors vicaire à Saint-André, missionnaire de Saint-Joseph. C'est en son honneur que la paroisse reçut le nom de Saint-Joseph. La construction de l'église s'amorce la même année, consolidant ainsi le centre de la communauté, qui comptait déjà un magasin général, un bureau de poste et une boutique de forge.

Ce n'est que le 3 mai 1922 que la paroisse de Saint-Joseph-de-Kamouraska est officiellement fondée, par détachement des paroisses de Sainte-Hélène, Saint-André-de-Kamouraska et Saint-Alexandre. Deux ans plus tard, le 14 janvier 1924, la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Kamouraska est constituée civilement.

Les habitants de la localité, appelés Joséphiens, doivent leur appellation collective au premier desservant de la mission (1917-1922) et premier curé de la paroisse (1923-1939), l'abbé Joseph Laforest. Quant au nom « Kamouraska », il marque l'appartenance du territoire à la seigneurie du même nom, concédée en 1674 par le gouverneur Frontenac à Olivier Morel de La Durantaye.

L'essor économique de Saint-Joseph-de-Kamouraska repose en grande partie sur l'industrie du bois. Dès ses débuts, la localité profite de l'abondance de ses ressources forestières, favorisant ainsi l'établissement de moulins à scie qui deviendront un moteur du développement local. Cette industrie, essentielle à la vie économique de la région, continue encore aujourd'hui d'y jouer un rôle significatif.

Source : https://histoire-du-quebec.ca/st-joseph-kamouraska/

SITUATION GEOGRAPHIQUE

La municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans la portion est de la MRC de Kamouraska, dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

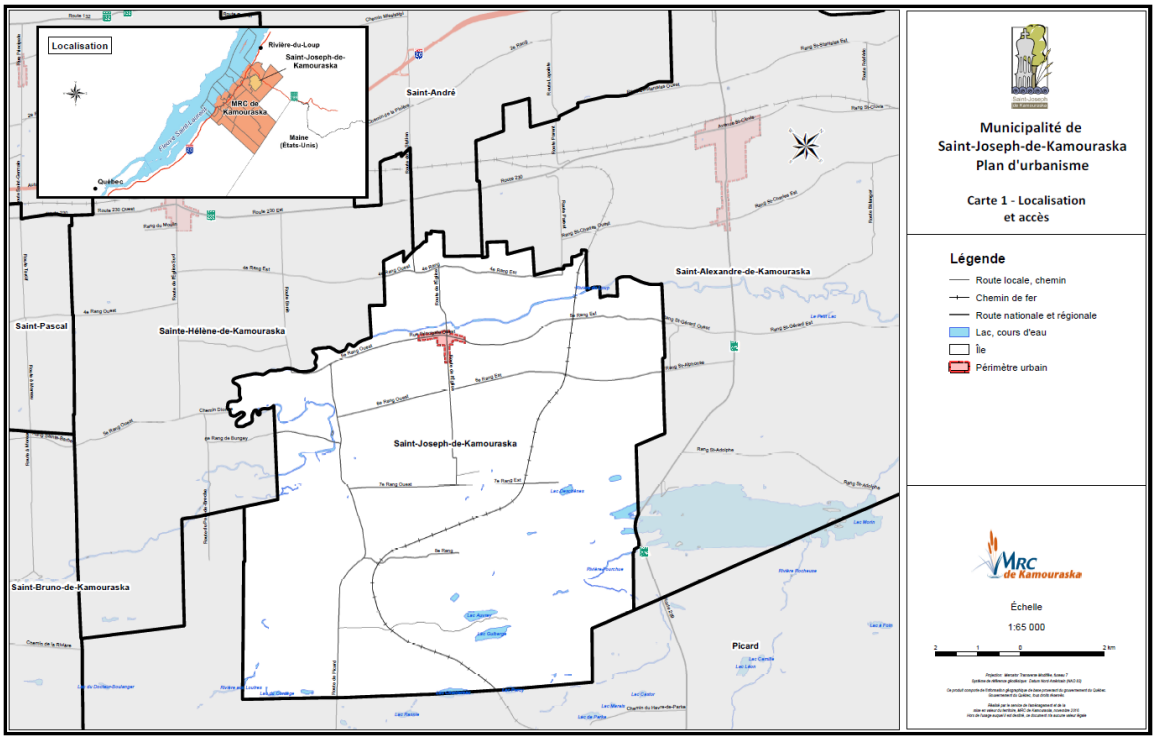

Saint-Joseph-de-Kamouraska, fondée comme paroisse en 1922, est l'une des 15 municipalités de la MRC de Kamouraska, faisant partie de la grande région administrative du Bas-Saint-Laurent. D'une superficie de 85,2 km², le territoire de Saint-Joseph-de-Kamouraska se situe sur le deuxième plateau du littoral du Saint-Laurent et ses limites géographiques bordent les municipalités de Saint-André (nord), Sainte-Hélène-de-Kamouraska (Ouest), Saint-Alexandre-de-Kamouraska (est) et le territoire non organisé de Picard (sud). La densité de population est de 4,7 habitants / km².

La municipalité est accessible via une sortie indiquée de l'autoroute 20 ainsi que par d'autres routes secondaires reliant les municipalités environnantes (route 230, route Ennis, route de la Station, rangs 4 et 5). Les rangs 4, 5 et 6 aboutissent, à l'est, à la route 289, baptisée *route des frontières* et reliant le Québec au Nouveau-Brunswick et aux États-Unis.

Étant administrativement intégrée à la MRC de Kamouraska, la municipalité est néanmoins située relativement près de la ville de Rivière-du-Loup, un centre économique d'importance pour la région.

Le milieu physique et naturel de Saint-Joseph-de-Kamouraska est pour sa part essentiellement composé de terres agricoles et de forêts. La zone agricole représente 49,6 % de la superficie totale de Saint-Joseph-de-Kamouraska. La caractéristique

principale du territoire est le passage de la rivière du Loup qui traverse la municipalité d'ouest en est dans sa portion septentrionale; la qualité de l'eau y est classée de « bonne » à « très bonne » selon les aires d'évaluation.

À noter aussi que la partie sud de Saint-Joseph-de-Kamouraska, appelée Canton Bungay, située en forêt et parsemée de lacs (Deschênes, Auvrey, Guiberge), regroupe quelques zones non développées dites récréatives et de villégiature.

Depuis 2011, Saint-Joseph-de-Kamouraska fait également partie des 7 municipalités du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska.

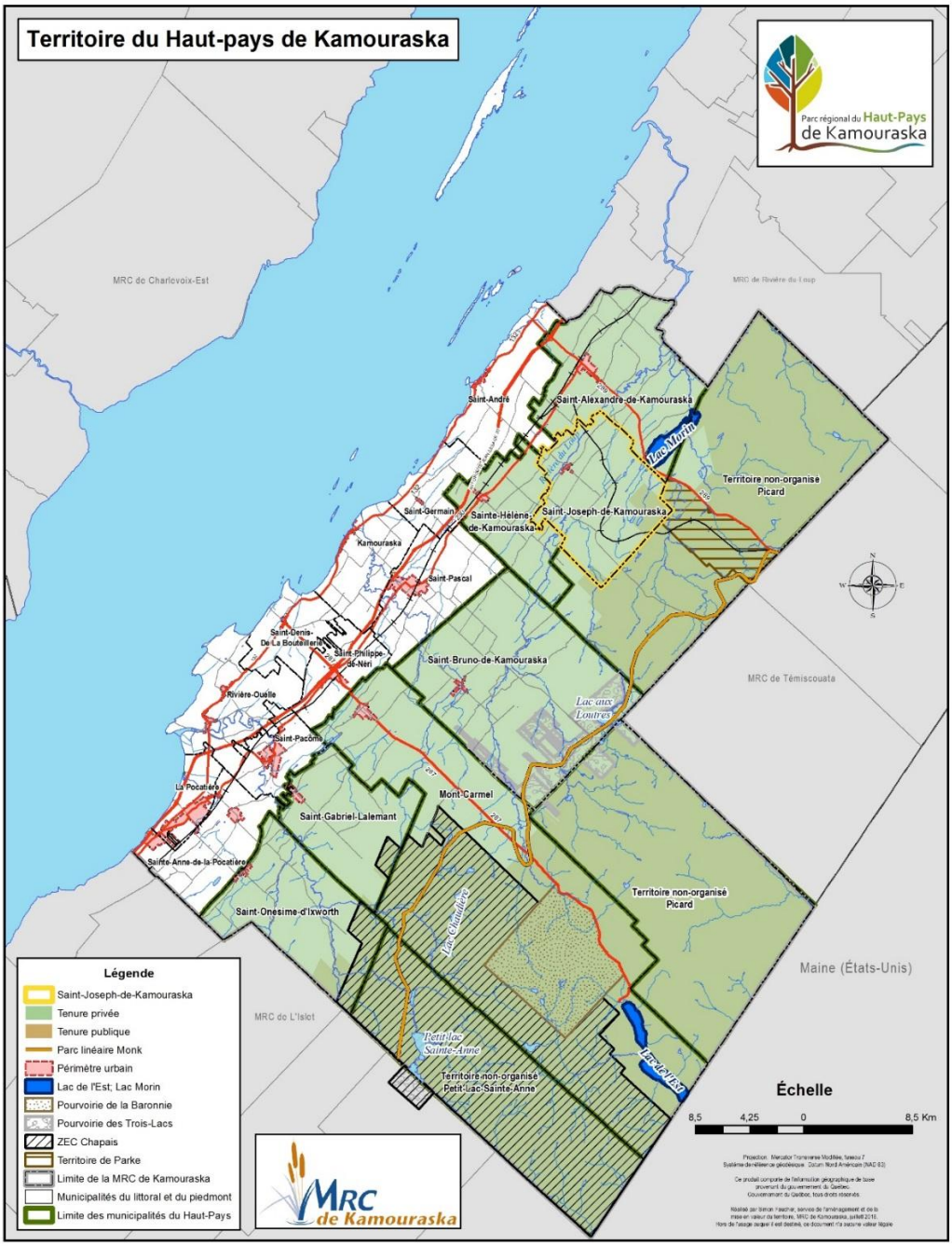

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

La municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska est l'avant-dernière municipalité de la MRC de Kamouraska sur 15 en termes de population avec 398 habitants, soit 3,1 % de la population totale de la MRC de Kamouraska3. La municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska est une des municipalités qui a connu une croissance démographique dans les cinq (5) dernières années avec 7 personnes en plus (1,8 %) (voir tableau 2).

Évolution de la population de Saint-Joseph-de-Kamouraska par rapport à celle de la MRC de Kamouraska entre 2016 et 2021.
(*Ce tableau a été créé avant la fusion de La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Onésime-d'Ixworth)*

Municipalités	2016	2021	Variation 2016-2021	Densité de la pop. (hab./km²)	Superficie en km²
Rivière-Ouelle	970	995	2,6 %	17,3	57,5
Kamouraska	616	607	-1,5 %	13,8	44,07
Saint-André	658	658	0	9,3	71,06
Saint-Denis-De La Bouteillerie	517	518	0,2 %	15,3	33,84
Saint-Germain	286	294	2,8 %	10,3	28,53
La Pocatière	4 120	4 078	-1 %	192,5	21,18
Saint-Pascal	3 468	3 530	1,8 %	59,1	59,68
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1 636	1 597	-2,4 %	29,2	54,78
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	2 109	2 255	6,9 %	20,2	111,4
Saint-Pacôme	1 598	1 806	13 %	62,1	29,06
Saint-Philippe-de-Néri	832	818	-1,7 %	25,1	32,65
Sainte-Hélène-de-Kamouraska	918	891	-2,9 %	14,7	60,46
Mont-Carmel	1 127	1 160	2,9 %	2,7	428,26
Saint-Gabriel-Lalemant	716	660	-7,8 %	8,5	77,92
Saint-Onésime-d'Ixworth	560	522	-6,8 %	5,1	102,76
Saint-Bruno-de-Kamouraska	541	515	-4,8 %	2,7	188,44
Saint-Joseph-de-Kamouraska	**391**	**398**	**1,8 %**	**4,7**	**84,96**

Source : Statistique Canada, Recensements 2016 et 2021.

Selon le décret de population pour l'année 2025, adopté par le gouvernement du Québec le 18 décembre 2024, la population de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska est établie à 400 habitants. Ces données, basées sur les estimations de l'Institut de la statistique du Québec au 1er juillet 2024, servent de référence pour l'application des lois, des règlements et la gestion des programmes gouvernementaux. Il est important de noter que les décrets de population ne doivent pas être utilisés pour des analyses démographiques historiques ou d'aménagement du territoire, car ils ne constituent pas une série chronologique comparable dans le temps.

À l'instar de la MRC de Kamouraska, la population de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska a connu une décroissance démographique entre 1991 et 2016 (- 5,8 %) pour reprendre légèrement entre les deux derniers recensements (1,8 %). Saint-Joseph-de-Kamouraska n'a connu que des hauts et des bas à chaque recensement de sa population depuis les 30 dernières années.

Les 398 habitants (en 2021) de Saint-Joseph-de-Kamouraska se partagent une superficie terrestre de 84,96 km2. La densité de la population est de 4,7 habitants au km2. La municipalité possède la 5e superficie de la MRC et se situe à la 3e densité de population la plus faible. Elle possède donc un vaste territoire avec peu d'habitants qui l'occupe.

Population	Saint-Joseph-de-Kamouraska	MRC de Kamouraska	Province de Québec
1991	415	24 535	6 895 965
1996	412	23 215	7 138 795
2001	415	22 494	7 237 479
2006	402	22 085	6 546 131
2011	418	21 492	7 903 001
2016	391	21 073	8 164 361
2021	398	21 307	8 501 833
Variation 1991-2021	- 4,1 %	-13,1 %	+23,3 %
Variation 2016-2021	1,8 %	+ 1,1 %	+4,1 %

Source : Statistique Canada, Recensements 1991 à 2021.

Évolution démographique, Saint-Joseph-de-Kamouraska, 1991-2021

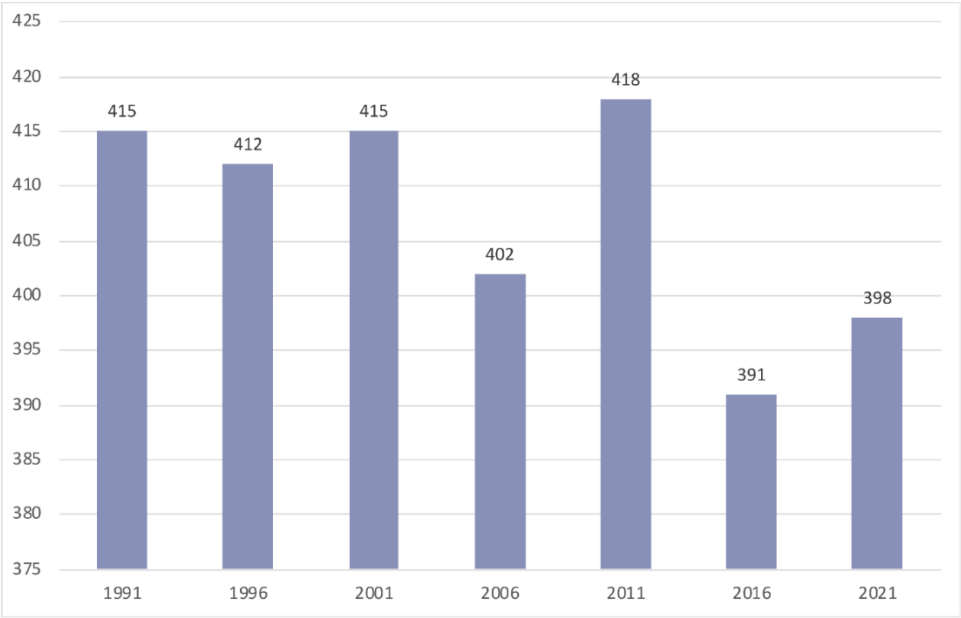

Source : Statistique Canada, Recensements 1991 à 2021.

COMPOSITION DE LA POPULATION

En comparant la population de Saint-Joseph-de-Kamouraska avec celles de la MRC de Kamouraska et de la province de Québec par groupe d'âge (voir tableau 4). Saint-Joseph-de-Kamouraska présente une population beaucoup plus jeune que celle de la MRC et de la province. En effet, 21,5 % de la population totale est âgés de moins de 15 ans et seulement 17,7 % a plus de 65 ans. Ces groupes d'âge se retrouvent en proportion quasi inverses au Kamouraska.

Cohortes d'âge, nombre et proportion relative, 2021

Groupes d'âge	Saint-Joseph-de-Kamouraska		MRC de Kamouraska		Province du Québec	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
0-4	20	5	850	4	422 980	5
5-14	65	16,5	2 135	10	968 380	11,4
15-24	35	8,9	1 980	9,3	890 060	10,5
25-34	35	8,9	1 840	8,6	1 063 190	12,5
35-44	60	15,2	2 345	11	1 122 990	13,2
45-64	110	27,8	5 950	28	2 280 700	26,8
65 ans et plus	70	17,7	6 210	29,1	1 753 530	20,6
Total	395	100	21 307	100	8 501 833	100

Âge médian de la population : 43,6

Même si l'âge médian de la population de Saint-Joseph-de-Kamouraska est une des plus basses de la MRC de Kamouraska, il a connu forte une augmentation depuis le recensement de 2016, passant de 36,2 ans à 43,6 ans en 2021 (+ 7,4 ans). Dans la MRC de Kamouraska, l'âge médian est de 51,6 ans ; ce chiffre s'élève à 43,2 ans pour la province de Québec.

Répartition de la population

Dans la municipalité, **les 0-14 ans affichent une proportion beaucoup plus forte, avec 21,5 % de la population totale**, alors que ce groupe atteint 14 % dans le reste de la MRC. Les 15-24 ans représentent 8,9 % soit des chiffres quasi comparables à ceux de la MRC (9 %) et de la province (10,5 %). À noter qu'en 2016, les moins de 14 ans représentaient 23,8 % de la population totale, en 2021, ce chiffre est de 21,5 %, dénotant une fragilité de cette cohorte qui peine à se renouveler.

Là encore, **pour les 15-64 ans, la municipalité affiche une proportion plus importante (60,8 %)** à celle de la MRC (56,9 %) et de la province (63 %). Ce groupe est le principal segment de la population active. La majorité des personnes en âge de travailler et qui sont disponibles pour le marché du travail s'y retrouve. Il est donc important pour une municipalité d'avoir une bonne part de sa population dans cette tranche d'âge, ce qui est le cas pour la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska qui est donc un territoire au profil de travailleurs comparativement à la MRC.

Enfin, la **cohorte des 65 ans et plus (17.7%)** a augmenté en 20 ans de plus de 3 points. Bien qu'un vieillissement rapide et généralisé dans les régions du Québec soit en cours, le phénomène n'est pas accentué pour Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Répartition de la population selon les groupes d'âge, Saint-Joseph-de-Kamouraska, 2021.

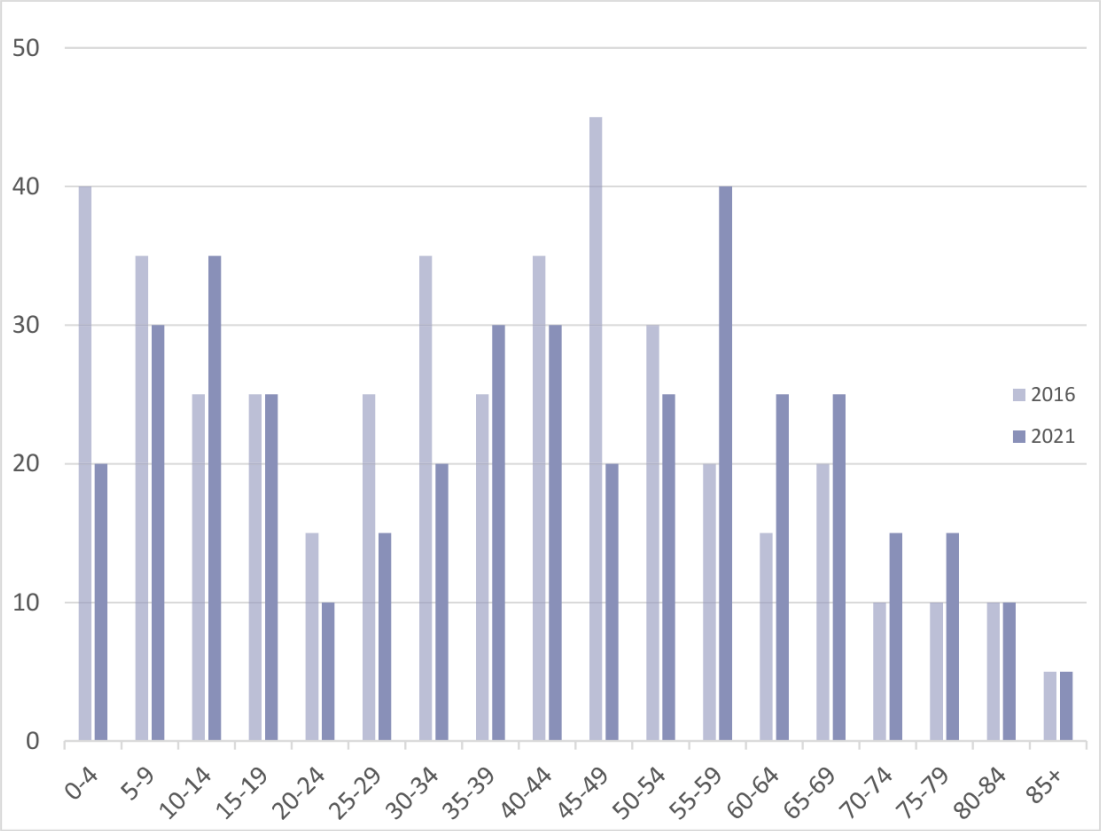

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

Depuis plusieurs années, Saint-Joseph-de-Kamouraska connaît une transformation progressive de sa structure démographique. L'analyse des données entre 2016 et 2021 met en évidence une augmentation marquée du nombre de personnes âgées de 55 ans et plus, accompagnée d'une baisse significative des 0-4 ans. Ce phénomène traduit un vieillissement de la population, où le poids des jeunes et celui des aînés tendent à s'inverser. L'évolution des groupes d'âge entre 2016 et 2021 illustre cette dynamique : alors qu'en 2016, une part importante de la population se situait dans les tranches des 0-4 ans et des 45-49 ans, en 2021, les cohortes dominantes se retrouvent plutôt chez les 10-14 ans et les 55-59 ans. Ce glissement démographique met en lumière un

vieillissement progressif, où la proportion des plus jeunes diminue tandis que celle des aînés augmente. La figure 2 illustre bien ce déséquilibre, qui s'accentue en faveur des 55 ans et plus. Toutefois, malgré cette tendance, les jeunes générations demeurent les plus nombreuses en comparaison avec les personnes âgées. En 2021, 21,5 % des Joséphiens étaient âgés de moins de 14 ans, contre 17,7 % ayant plus de 65 ans. Ce constat souligne que, bien que le vieillissement de la population soit en cours, le territoire conserve encore une proportion significative de jeunes, ce qui représente un enjeu stratégique en matière d'aménagement, de services et de planification territoriale pour les années à venir.

Évolution de la population par groupes d'âge, Saint-Joseph-de-Kamouraska, 2006, 2011, 2016 et 2021.

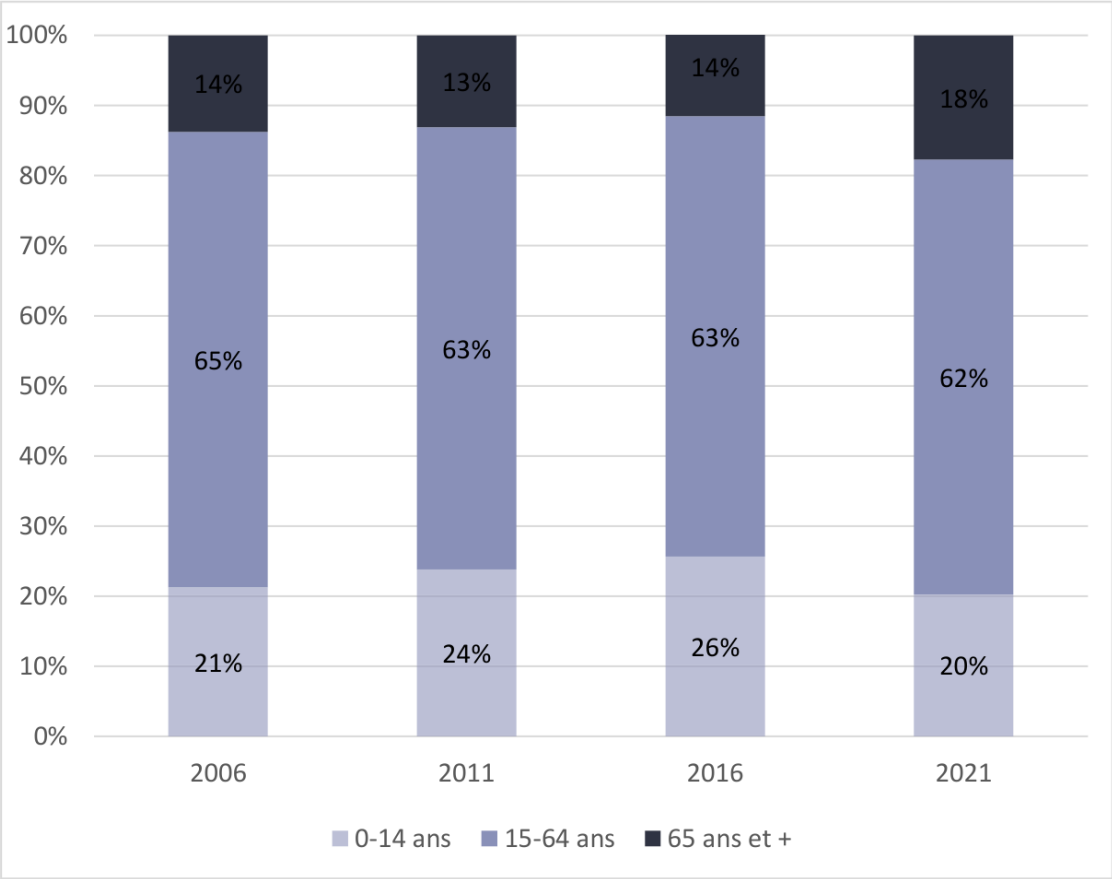

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Il est aussi intéressant de constater que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté principalement entre les deux derniers recensements (voir figure 3). En effet, en 2006 ce groupe représentait 14 % de la population totale. En 2021, ce nombre est passé à 18 % confirmant le vieillissement de la population joséphienne, le tout, au détriment des 0-14 ans qui ont perdu 6 points entre 2021 et 2016. La cohorte des 15-64 ans est celle qui est restée la plus stable depuis les cinq (5) dernières années, même si elle a perdu 3 points en 15 ans.

LA FAMILLE ET LES MÉNAGES

En 2021, la municipalité comptait 120 familles, dont 110 formées par un couple (91,7 %) et 10 familles monoparentales (8,3 %). Entre 2016 et 2021, Saint-Joseph-de-Kamouraska a gagné 10 familles. Les familles comptent en moyenne 2,9 personnes, une moyenne qui dépasse celles de la MRC et de la province (voir tableau 5).

Caractéristiques générales des familles, 2021

Caractéristiques des familles	Saint-Joseph-de-Kamouraska		MRC de Kamouraska		Province de Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total de familles[5]	120	100	5 930	100	2 323 410	100
Familles avec un couple	110	91,7	5 265	88,8	1 939 635	83,5
Avec enfant	50	45,5	2 030	38,6	903 905	46,6
Sans enfant	60	54,5	3 245	61,6	1 035 725	53,4
Familles monoparentales	10	8,3	665	11,2	383 775	16,5
Nombre moyen de personnes par famille	2,9	-	2,7	-	2,8	-

Source : Statistique Canada, Recensements de 2021

Les familles occupent une place importante dans la vie municipale. Saint-Joseph-de-Kamouraska s'est dotée d'une politique familiale et des aînés en 2013, laquelle politique sera renouvelée au cours de l'année 2017-2018. Il est intéressant aussi de mentionner qu'on remarque sur le territoire, depuis quelques années, l'arrivée de nouveaux citoyens provenant de l'extérieur du pays. Les personnes d'origines immigrantes représentent 2,6 % de la population de Saint-Joseph-de-Kamouraska, comparativement à 1,1 % pour la MRC de Kamouraska. De plus, celles-ci sont souvent bien impliquées dans les activités communautaires, culturelles et sportives de la municipalité.

La quantité et le type de ménages privés qui vivent, s'établissent ou pourraient s'établir figurent parmi les facteurs structurants qui interviennent dans le développement d'une municipalité et dans la demande en logement. Le tableau suivant montre le nombre de ménages dans la population permanente et sa variation relative entre 2001-2021.

Territoire	2001	2021	Variation 2001-2021
Saint-Joseph-de Kamouraska	**160**	**165**	**3,1 %**
MRC de Kamouraska	**8705**	**9415**	**8,2 %**
Province de Québec	**22 978 115**	**3 749 035**	**25,9 %**

En 2021, on recensait 165 ménages privés à Saint-Joseph-de-Kamouraska. Il s'agit **d'un ajout de 5 ménages entre 2001 et 2021.** Hausse du nombre de ménages entre 2001 et 2021 Le nombre de ménages a augmenté de 3,1 % en 20 ans puisqu'en 2001, ce sont 160 ménages qui avaient été recensés. C'est une très faible hausse par rapport à la MRC ou à la province, cela reste cependant positif et synonyme que le territoire attire.

Plus du tiers des ménages joséphiens (39,4 %) est composé de deux (2) personnes. Lors du même recensement, les 165 ménages composés d'une seule personne représentent plus de 27 % des ménages privés de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Ce phénomène est inversement proportionnel dans la plupart des municipalités du Kamouraska. Aussi, les ménages composés de 3 ou 4 personnes forment chacun plus de 12 % des ménages et ceux composés de 5 personnes représentent 9,1 % d'entre eux (voir figure 4). Ainsi, la taille des ménages joséphiens, même si elle s'est réduite depuis le recensement de 2016, reste importante. Alors qu'on retrouve ailleurs au Kamouraska des ménages plus petits et souvent composés d'une ou deux personnes, à Saint-Joseph-de-Kamouraska, l'effet est inversé puisqu'ils sont davantage composés de deux (2) personnes et plus.

Ménages privés selon la taille des ménages, Saint-Joseph-de-Kamouraska 2021

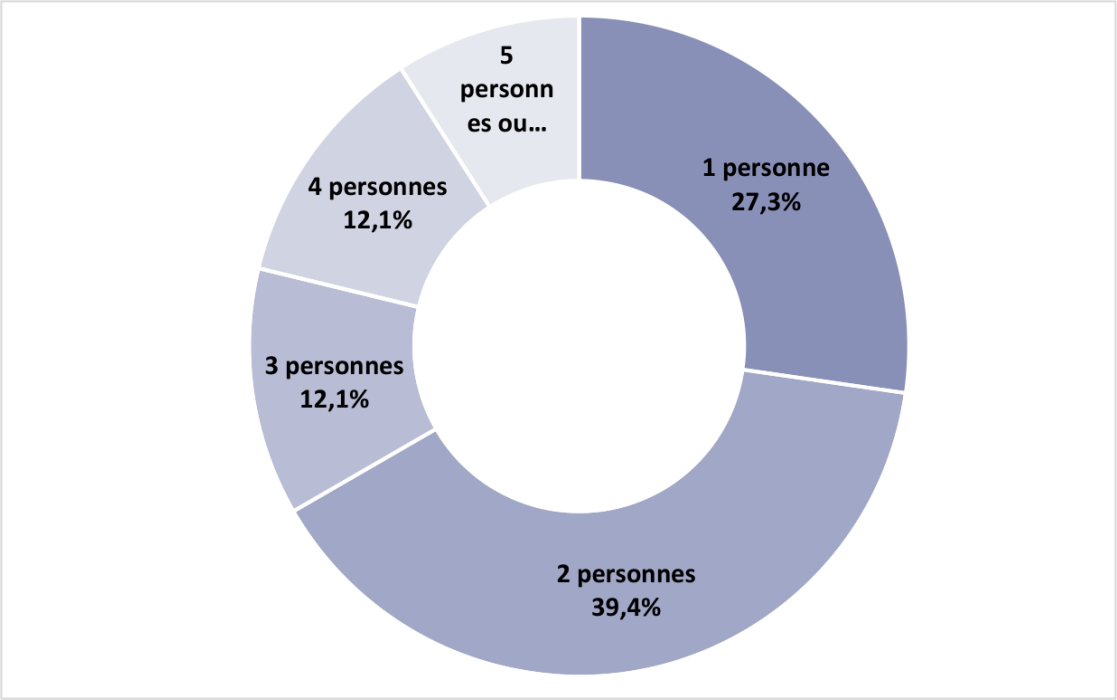

Source : Statistique Canada, Recensements de 2021.

LES VILLÉGIATEURS

La villégiature occupe aujourd'hui une place importante dans la MRC de Kamouraska. L'hébergement en résidence secondaire fait partie intégrante de l'industrie touristique particulièrement pour les destinations de villégiature et pour les régions rurales. Ainsi, en plus d'être eux-mêmes des touristes d'agrément, les propriétaires d'une résidence secondaire contribuent à l'augmentation du volume des visiteurs dans leur région en rendant parfois leur propriété accessible.

Cependant, ces résidences de tourisme peuvent aussi se trouver en location de courte durée sur des plateformes collaboratives (ex. AirBnB). Nous n'avons aucune donnée encore tangible à Saint-Joseph-de-Kamouraska, mais cette pratique ne semble pas trop bousculer les règles existantes en hébergement touristique.

Selon le rôle d'évaluation de 2022, la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska possède sur son territoire un nombre non négligeable de résidences secondaires évalué à 27 habitations, principalement le long du rang 7. En comparant avec les données de 2018, on remarque une légère baisse de quatre (4) unités de villégiature. Possiblement des villégiateurs qui sont devenus des résidents permanents, par choix ou en vendant leur propriété à des permanents.

Aussi, en multipliant le nombre de résidences secondaires (27) par une moyenne de 2,9 personnes (nombre de personnes par famille à Saint-Joseph-de-Kamouraska selon Statistique Canada en 2021), on estime qu'il y aurait eu en 2021, environ 85 villégiateurs sur le territoire de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Évolution du nombre de villégiateurs (2018-2022)

	2022
Résidences de villégiature	27
Évaluation du nombre de villégiateurs (x 2,9)	79
Résidents permanents	398
% de villégiateurs	19,9

Source : Statistique Canada, Recensements de 2018 et 2022.

D'après le dernier recensement de Statistique Canada, il s'ajouterait à la population permanente de Saint-Joseph-de-Kamouraska une population de près de 20 % de villégiateurs. Ce nombre demeure important, mais n'a pas augmenté au cours des dernières années. Par ailleurs, ces usagers de résidences secondaires qui utilisent leurs résidences de façon temporaire, mais tout au long de l'année, font de Saint-Joseph-de-Kamouraska une **communauté de plus de 477 habitants en termes de prestataires de services publics et de marché commercial potentiel (**voir tableau 7).

L'INDICE DE VITALITE ECONOMIQUE

« L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le revenu total médian des 18 ans et plus, le taux de travailleurs des 25-64 ans et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Chacun de ces indicateurs représente une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le niveau de vie, le marché du travail et le dynamisme démographique*15*. »

Les territoires concernés par le calcul de l'indice de vitalité économique ont été répartis dans cinq groupes égaux, appelés « quintiles16 ». Depuis 2014, Saint-Joseph-de-Kamouraska appartient au 3e quintile. Elle a occupé le 2e quintile en 2020. Ces passages entre le 3e et le 2e quintile ont essentiellement un lien avec le taux d'accroissement annuel moyen qui tendait à sortir de la zone négative.
Elle se situe à la 3e place au sein de la MRC de Kamouraska avec un indice de vitalité économique de 1,39. En 2022, Saint-Joseph-de-Kamouraska se situait au 464e rang à l'échelle de la province sur un total de 1 131 municipalités

Note : Indice de vitalité économique : Répartition des territoires en cinq groupes égaux selon la valeur de l'indice de vitalité économique. Le premier quintile représente les territoires les plus vitalisés sur le plan économique, alors que dans le cinquième quintile, on trouve les territoires les moins vitalisés.

Indice de vitalité économique	Revenu total médian des particuliers de18 ans et plus	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Rang à l'échelle régionale	Rang à l'échelle québécoise
1,39	41 500 $	82,8 %	3e	464

Source : Institut de la statistique du Québec (2022) Indice de vitalité économique. [En ligne], https://statistique.quebec.ca/cartovista/ivt_mun/index.html.

LES MILIEUX DE VIE

Le noyau urbain est accueillant, dynamique et attractif dans un environnement sécuritaire à la fois pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes ;

Le milieu de vie est attractif pour les nouveaux arrivants et est un facteur de rétention pour la population résidente en fonction de plusieurs éléments. Un milieu de vie de qualité est un milieu de vie complet, sécuritaire, où il fait bon vivre, mais aussi un milieu qui stimule le sentiment d'appartenance à la communauté. Les milieux de vie présentent les principales caractéristiques des différentes fonctions que l'on retrouve sur le territoire, à savoir :

- Un noyau urbain accueillant, dynamique et attractif dans un environnement sécuritaire à la fois pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes ;
- Des commerces et des services diversifiés et de qualité ;
- Des logements inclusifs et accessibles, mais aussi de qualité, mais pas suffisamment nombreux pour répondre aux différentes clientèles (familles, retraités, etc.) ;
- Un réseau de transport utilitaire, récréatif, sécuritaire et agréable favorisant les déplacements actifs (à pied ou à vélo) ;
- Un cadre bâti de qualité qui contribue à enrichir la fibre identitaire de la communauté ;
- Des parcs et des espaces publics qui incitent à la rencontre, à la pratique d'activités sportives, à la détente et au plein air, et augmentent la qualité de l'environnement urbain tout en répondant à tous les groupes d'âge.

Les commerces, les entreprises et les services de proximité

Le nombre d'entreprises est relativement important compte tenu de la taille de la municipalité, et leur apport socioéconomique (emplois, taxes, soutien communautaire) est significatif.

- La municipalité compte plusieurs entreprises œuvrant dans les secteurs forestier, agricole, industriel, tertiaire et touristique. Certaines de ces entreprises se démarquent à l'extérieur des limites régionales, et la plupart emploient une main-d'œuvre locale. De plus, au cours de la saison estivale, certains font appel à des travailleurs étrangers afin de répondre à leurs besoins de main-d'œuvre saisonnière. Les entreprises agricoles (productions laitières, élevages ovins et porcins, productions céréalières, érablières, autres productions telles que le miel, les citrouilles et les sapins de Noël) représentent environ la moitié du nombre total d'entreprises de Saint-Joseph, ce qui témoigne de la très grande importance de ce secteur pour notre économie.
- Les services de proximité incluent le comptoir postal, un garage, des garderies préscolaires et l'école primaire. Le point de service de la Caisse Desjardins, fermé en 2016, est désormais remplacé par leurs services en ligne, permettant aux citoyens d'effectuer leurs transactions à distance.
- Deux logements d'hébergement sont offerts dans le presbytère.
- Des travailleurs autonomes (coiffeurs, webmestres, graphistes, massothérapeutes, vendeurs indépendants, etc.) ainsi que des artisans (ébénistes, peintres, artistes etc.) ont créé leur propre emploi et offrent leurs services dans la communauté.
- Plusieurs artistes du village bénéficient d'une vitrine et d'un point de vente lors de journées de vente à la ferme chez des entreprises locales

Les services sociocommunautaires

- La municipalité compte une école primaire à classes mixtes fréquentée par environ 51 élèves.
- Un parc-école, adjacent au bâtiment scolaire, a été réaménagé à neuf il y a quelques années.
- Les services de santé les plus accessibles sont offerts au CLSC de Saint-Pascal (19 km), à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière (46 km), au Centre hospitalier régional du Grand-Portage à Rivière-du-Loup (33 km), ainsi qu'au CLSC de Pohénégamook.
- Une OBNL en habitation, les Habitations Le Petit Pré, a été mise sur pied par le milieu et offre six logements.
- Les services d'aide à domicile Kam-Aide Inc. de La Pocatière sont accessibles à la population et contribuent au maintien à domicile des aînés en perte d'autonomie.
- La bibliothèque municipale a été relocalisée dans les locaux municipaux en 2024 afin d'optimiser les espaces et de regrouper les services. Ce nouvel emplacement permet également d'accueillir des activités de médiation culturelle.

- Un salon, « Salon Frederic Toner » à vocation communautaire ou locative, a été aménagée au deuxième étage du bureau municipal.
- À l'étage du bureau municipal, deux chambres et une cuisine complète sont aménagées afin d'offrir un hébergement adéquat aux travailleurs étrangers.
- La communauté est dynamisée par plusieurs organismes locaux : comité de développement, comité de bibliothèque, chorale, Cercle de fermières, club des 50 ans et +, Santé-Entraide, groupe Viactive, conseil de la Fabrique, comité Café (GRAVIR), comité BMX et comité Boule de Neige.
- Une quarantaine de bénévoles s'impliquent de différentes façons à la vie communautaire (organismes, activités, etc.).
- En matière de communications, le journal municipal Bloc-Notes sera remis en place et distribué dans chaque foyer, en plus d'être publié mensuellement sur le site web municipal. Le site, qui sera bonifié, présente des informations importantes pour la population. Un groupe Facebook réunissant les résidents, créé en 2015, favorise également les échanges et les discussions entre citoyens.
- Le service de premiers répondants est assuré par le Service de sécurité incendie KamEst, qui dessert conjointement Saint-André, Saint-Alexandre-de-Kamouraska et Saint-Joseph-de-Kamouraska.

La municipalité se distingue par le dynamisme de ses services sociocommunautaires, rendu possible grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien de l'administration municipale.

La culture

- La MRC de Kamouraska a mis à la disponibilité des citoyens un répertoire des petits patrimoines (fours à pain, croix de chemin, clochetons) et leur disposition sur le territoire, ce qui permettra à la municipalité de les mettre en valeur.

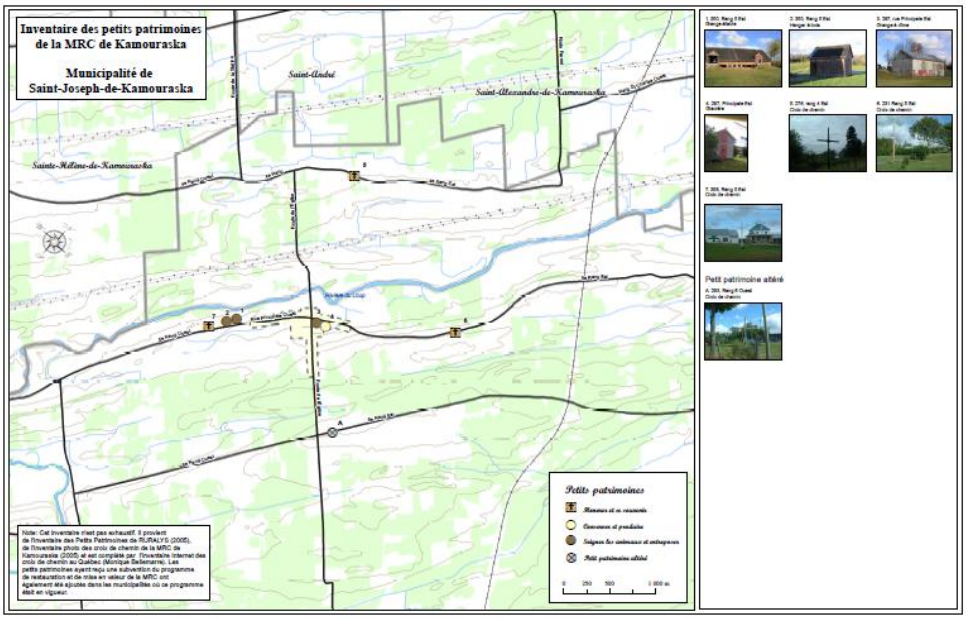

- Le conseil de la Fabrique dispose de terrains et de bâtiments patrimoniaux à caractère religieux en bon état de conservation.
- L'Église, acquise par la Municipalité, a été transformée en 2022 et 2023 en salle multifonctionnelle. Elle abrite un café ouvert les samedis hors saison et, en saison touristique, cinq jours par semaine. Une salle communautaire y est également disponible pour la population, les organismes et les individus souhaitant y tenir des activités, des mariages, des concerts ou encore, sans s'y limiter, des vernissages.
- La présence d'une grange à dîme et d'une glacière, bâtiments aujourd'hui rares dans la province mais témoignant d'une histoire partagée, rehausse la qualité du site et son potentiel de développement.
- La bibliothèque « Anita Boudreau » accueille occasionnellement diverses expositions et activités, en plus de recevoir les élèves de l'école primaire une fois par mois durant la période scolaire.
- Un salon, le « Salon Frederic Toner », à vocation communautaire ou locative, a été aménagé au deuxième étage du bureau municipal.
- Plusieurs artistes et artisans résident au village et participent aux activités locales et régionales. Par ailleurs, la Municipalité et ses artistes souhaitent développer plus spécifiquement ce créneau culturel.
- Une chorale d'adultes est active depuis plusieurs années, et des expériences concluantes avec une chorale d'enfants pourraient mener à la création d'une grande chorale offrant des activités régulières.

Saint-Joseph-de-Kamouraska **affirme progressivement son identité culturelle** grâce à la transformation de son église en salle multifonctionnelle. Avec **son Café**, les activités tenues dans la grande salle, les projections de films et les vernissages, la municipalité parvient à marier harmonieusement son caractère fermier et son milieu artistique. Le développement d'un Marché de Noël fermier et la présence de bâtiments patrimoniaux, d'artistes et d'artisans renforcent ce potentiel culturel et en font un levier important pour l'attractivité et la vitalité communautaire.

Les loisirs et les sports

Au cours des dernières années, la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska a misé sur l'amélioration de ses infrastructures de loisirs et de sports, tout en cherchant à optimiser l'utilisation et la rentabilité de ces nouveaux espaces.

- Le village compte plusieurs infrastructures sportives : une patinoire extérieure, un terrain de soccer, un terrain de volley-ball et un terrain de pétanque. La patinoire est dotée d'un marquage au sol permettant la pratique du tennis et du basket-ball. La majorité de ces installations sont récentes ou en bon état.
- Au cours des trois prochaines années, la Municipalité prévoit la création d'une nouvelle patinoire à vocations multiples, utilisable tant en hiver qu'en été, ainsi que l'aménagement d'un espace pour les vélos incluant un abreuvoir et une station de réparation. L'ajout d'une toilette extérieure publique fait également partie des projets envisagés.
- La Municipalité dispose d'un stock de matériel sportif mis à la disposition des groupes souhaitant pratiquer diverses activités. Un projet visant l'acquisition de vélos et de tubes pour la glissade sur neige est présentement en cours.

- Une ressource est embauchée l'hiver pour l'entretien de la glace et l'ouverture du bâtiment de l'OTJ pour les services aux patineurs.
- Chaque année, la Municipalité offre aux jeunes de 5 à 12 ans des cours de soccer récréatif. Un entraîneur local assure ce service, également offert aux municipalités de Saint-André et de Sainte-Hélène. Des matchs amicaux sont également organisés avec les municipalités environnantes.
- Le camp de jour est offert en collaboration avec la Municipalité de Saint-André, où il se déroule chaque été durant sept semaines. Cette entente permet de joindre nos efforts et de partager les coûts, générant ainsi des économies tout en offrant une solution avantageuse pour les enfants. L'environnement, la diversité des activités disponibles ainsi que le nombre d'enfants et de monitrices permettent d'offrir des expériences enrichissantes et de plus belles activités à nos jeunes.
- Le festival **Boule de neige** constitue actuellement le principal événement annuel de la localité. Il a toutefois été mis sur pause au cours des deux dernières années. Une **fête des voisins**, incluant un volet d'accueil des nouveaux arrivants, est organisée tous les deux ans. La **Fête Nationale** est célébrée le 23 juin et la **fabrique** organise pour sa part une fête chaque automne.
- Un **parc-école** est accessible aux familles en dehors des heures scolaires. Il comprend une aire de jeux avec des modules en bon état pour les petits et les grands, ainsi qu'un terrain de soccer.
- La **Salle Entraide 3e âge**, située au cœur du village et accessible aux personnes à mobilité réduite, offre un espace polyvalent pouvant accueillir différents types d'activités de loisirs pour aînés : cuisines collectives, repas, conférences, spectacles et soirées dansantes, ateliers de mise en forme, expositions et réunions d'organismes. Elle propose également, de septembre à mai, un dîner mensuel.
- La **salle multifonctionnelle de l'église**, accessible aux personnes à mobilité réduite, permet d'accueillir des activités et événements de tous genres et peut recevoir environ 150 personnes.
- Le **café**, également situé dans l'église, accessible et convivial, constitue un lieu de rencontre prisé par la communauté et peut accueillir environ 30 personnes.
- Lorsqu'il est question de sports et de loisirs, on ne peut passer sous silence les exploits de **M. Simon Dion-Viens**, natif de Saint-Joseph-de-Kamouraska et coureur automobile reconnu sur la scène nationale

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

La présence de la forêt, des lacs, de la zone agricole située au nord de la municipalité, de la rivière du Loup et, dans une moindre mesure, du bassin versant de la rivière Fouquette, confère à Saint-Joseph-de-Kamouraska des paysages remarquables et des ressources naturelles d'une grande richesse.

Hydrographie, milieux naturels et rôle de la rivière du Loup

- Couvrant plus des trois quarts du territoire, la forêt joue un rôle majeur tant dans le développement économique que dans les activités récréatives. La présence de l'usine de sciage du Groupe Lebel, de même que l'importance de la chasse à Saint-Joseph-de-Kamouraska et dans le TNO Picard situé au sud, illustrent bien l'occupation dynamique des zones industrielle forestière et forestière.

- On retrouve également sur le territoire municipal une forêt rare, nommée La Forêt rare du lac Morin, située dans le secteur ouest du lac. Il s'agit de la seule forêt rare répertoriée sur le territoire municipal du Kamouraska.

- La **rivière du Loup** constitue l'élément hydrographique central du territoire. Traversant la municipalité d'ouest en est, elle est sujette à des inondations printanières, et sa zone inondable 0–20 ans couvre près de **2,9 km²**. Elle fait partie d'un bassin versant du même nom qui occupe la majeure partie du territoire municipal et représente l'une des rares rivières canotables du Kamouraska, ce qui en fait un attrait naturel apprécié des citoyens et des visiteurs.

- Outre son importance écologique, la rivière du Loup contribue également au **potentiel récréatif et touristique** de Saint-Joseph-de-Kamouraska. En 2016, un projet d'interprétation de la biodiversité a été réalisé en collaboration avec **OBAKIR** et le **Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska**, permettant l'installation de panneaux d'interprétation flottants. Ces panneaux offrent toujours des informations éducatives sur les écosystèmes riverains tout au long du parcours.

- Le territoire municipal comprend aussi plusieurs lacs d'importance. Le **lac Morin**, contrôlé par un barrage, subit des variations marquées du niveau d'eau. La portion située à Saint-Joseph-de-Kamouraska est fréquemment exondée, formant des **marais et marécages** à fort potentiel faunique, dont la qualité des habitats demeure toutefois limitée par ces fluctuations. Trois autres lacs — le **lac Autray**, le **lac Guiberge** et le **lac Chantreau** — sont situés au sud-est du territoire.

- Un second bassin versant, celui de la **rivière Fouquette**, occupe environ **15 %** du territoire dans sa portion nord. Au total, les lacs et cours d'eau de Saint-Joseph-de-Kamouraska couvrent **1,21 km²**, contribuant de façon significative à la richesse écologique du territoire.

Zone agricole

- La **zone agricole**, située dans la moitié nord du territoire, occupe près de **48,6 %** de la superficie totale de la municipalité. Selon l'Inventaire des terres du Canada, les sols y sont majoritairement de **classe 4** (67,1 %), qui présentent certaines limitations mais demeurent tout à fait propices à la production agricole. Les principales contraintes observées sont une **surabondance d'eau** et une **faible perméabilité des sols**. Environ le tiers de la zone est constitué de sols de **classe 7**, qui ne permettent aucune possibilité de culture, mais qui peuvent servir à d'autres usages agricoles connexes.

- La zone agricole est toutefois **particulièrement dynamique**, accueillant près d'une **douzaine d'entreprises agricoles**, dont une part importante œuvre en **production laitière**, en plus des élevages ovins et porcins, des productions céréalières, acéricoles et diverses productions spécialisées. On y retrouve très peu de terres dévalorisées, soit environ **16 hectares** sur un territoire agricole total de **4 223 hectares**, ce qui témoigne d'une utilisation soutenue et optimale du potentiel agricole

Paysages et points de vue significatifs

Plusieurs points de vue de Saint-Joseph-de-Kamouraska se démarquent par leur intérêt paysager. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment le secteur ouest (route Ennis) ainsi que le 5e rang en direction est. Ces exemples illustrent bien la diversité des paysages ruraux caractéristiques de la municipalité, tels que la plaine agricole et la lisière de la forêt.

Traitement des eaux usées

Saint-Joseph-de-Kamouraska s'est démarquée en **2001** en devenant la première municipalité à installer sur son territoire un réseau de systèmes de traitement des eaux usées **Écoflo**, une technologie verte agissant à la fois comme filtre et comme champ d'épuration. Aujourd'hui, **81 résidences du noyau villageois** bénéficient de ce système, dont l'entretien est assuré par un employé municipal. Cette technologie contribue à réduire l'empreinte environnementale de la municipalité tout en assurant un traitement efficace et durable des eaux usées.

Gestion des matières résiduelles

- La gestion des matières résiduelles à Saint-Joseph-de-Kamouraska repose sur une approche axée sur la réduction à la source, la valorisation et une collecte efficace. Les services sont assurés en collaboration avec **la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska (RIGMRK)**, qui organise les collectes des déchets, des matières recyclables et des matières organiques. La municipalité met également à la disposition des citoyens un **point de dépôt pour les batteries usées** au bureau municipal.

Gestion des plastiques agricoles

- Reconnaissant l'importance de l'agriculture dans son économie locale et consciente des défis liés à l'usage croissant de plastiques agricoles (ensilage, bâches, ficelles, etc.), la municipalité a réitéré en **mars 2025** son appui à la démarche menée par la **MRC de Kamouraska** auprès du gouvernement afin d'améliorer la **prise en charge, la récupération et la valorisation des plastiques agricoles**.

- Cette position témoigne de la volonté municipale de soutenir les entreprises agricoles, d'encourager des pratiques plus durables et de réduire l'enfouissement de matières difficilement recyclables. La municipalité souhaite ainsi contribuer au développement de solutions régionales structurantes pour la collecte, le transport et le recyclage des plastiques utilisés en milieu agricole.

MILIEU NATUREL ET MISE EN VALEUR

Partenariat avec le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK)

- Saint-Joseph-de-Kamouraska est membre du PRHPK depuis 2011, ce qui lui permet de collaborer avec d'autres municipalités du Haut-Pays et de bénéficier d'un partage d'expertise en matière de plein air, d'environnement et de mise en valeur du territoire. Cette affiliation contribue également au rayonnement du village, puisque le Parc met en lumière les attraits naturels et les particularités de chaque milieu.
- Anecdote représentative : lors de ses visites guidées *Expériences Kamouraska*, le Parc régional surnomme Saint-Joseph « La jeune », en raison de son âge médian plus bas comparativement à celui de l'ensemble de la MRC.

Art public et identité territoriale

- Saint-Joseph-de-Kamouraska participe activement au projet d'art public de la **Route du Haut-Pays de Kamouraska**, une initiative régionale visant à mettre en lumière le caractère unique, rural et authentique du Haut-Pays. Ce projet, porté par la MRC de Kamouraska et financé en partie par l'Entente de développement culturel, consiste à créer et installer des **œuvres d'art public grand format**, inspirées du concept de **timbres-poste** illustrant des éléments identitaires du Kamouraska.
- Au fil des éditions, ces timbres artistiques ont été **peints puis apposés sur des bâtiments secondaires ou patrimoniaux** situés le long de la Route du Haut-Pays, contribuant à enrichir le paysage rural et à dynamiser l'offre touristique. La première édition, réalisée en 2022, comprenait huit œuvres, et la seconde édition (2024-2025) vise à en installer une vingtaine afin d'accentuer l'attrait du parcours et son impact visuel sur le territoire
- La municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska appuie officiellement ce projet régional et participe à son financement. Ce partenariat contribue non seulement à la mise en valeur du territoire, mais également à la promotion culturelle et touristique de Saint-Joseph, tout en renforçant son appartenance au Haut-Pays et à ses initiatives structurantes.

- Au fil des années, le **Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska (PRHPK)** a tenu plusieurs activités à Saint-Joseph-de-Kamouraska, renforçant ainsi le lien entre la municipalité et le réseau régional. Parmi celles-ci figurent la **Tournée du Haut-Pays**, l'**ouverture de la saison touristique 2016**, ainsi que des **journées découvertes** organisées autrefois chez Zone Aventure. Le Parc a également soutenu différents projets locaux, tels que la **mise aux normes de la grange à dîme**, la collaboration avec **OBAKIR** pour l'installation des **panneaux d'interprétation de la biodiversité**, ainsi que l'aménagement de la **Halte de la Louve**, un espace d'arrêt qui met en valeur l'environnement naturel et constitue un point d'intérêt apprécié des visiteurs.

- Saint-Joseph-de-Kamouraska est aussi régulièrement intégrée aux **tours guidés Expériences Kamouraska** et aux **Séjours exploratoires de Place aux jeunes**, réalisés en partenariat avec le Parc régional. Ces activités contribuent au rayonnement du territoire, à la promotion de ses attraits naturels et à la mise en valeur de son caractère distinctif au sein du Haut-Pays.

FLEUR-EMBLÈME DE LA MUNICIPALITÉ

Saint-Joseph-de-Kamouraska a adopté en **2017** la **pensée** comme fleur-emblème officielle. Ce symbole reflète la douceur, la vitalité et la personnalité accueillante de la communauté, tout en renforçant l'identité et le sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu.

Diagnostic
Volet économique

Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunités
- Présence, maintien et rayonnement d'entreprises embauchant une main d'œuvre locale dans les domaines agricole, touristique, forestier et commercial. - Travailleurs autonomes et artisans actifs. - Terrains et propriétés à prix accessibles et nouvelles zones constructibles. - Étendue du territoire offrant un potentiel important de développement - Engagement soutenu du comité de développement, moteur important du développement local	- Manque de concertation entre les entreprises et la municipalité. - Peu de ressources pour le développement entrepreneurial. - Peu de services et d'attraits pour retenir les touristes. - Faible reconnaissance du secteur agricole. - Les terrains de la zone blanche créée dans le village ne trouvent pas preneur par manque de visibilité - Faible présence de promoteurs résidentiels et industriels limitant le développement - Perte de la garderie locale, réduisant l'accès aux services pour les familles	- Apport financier limité des contribuables. - Absence de services de proximité. - Contexte économique mondial fragile, surtout dans les secteurs de la foresterie et de l'agriculture. - Perte d'entreprises - Développement école - Disparition progressive des entreprises agricoles, entraînant une fragilisation de l'économie locale	- Identification du territoire du Haut-Pays comme zone touristique en développement. - Développement des activités du Café de l'Église par l'ajout d'une programmation culturelle diversifiée. - Promotion de la location de la salle de l'Église avec la visite 3D - Attraction de jeunes familles - Possibilité de mener une campagne de développement pour promouvoir Saint-Joseph-de-Kamouraska - Amélioration des pancartes et des enseignes pour moderniser l'image du village et renforcer l'attractivité visuelle. (piste de motoneige) - Création d'un logo municipal plus actuel afin de moderniser l'image de Saint-Joseph-de-Kamouraska. - Exploitation de la piste de motoneige

Diagnostic
Volet social

Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunités
- Population jeune, en croissance. - Esprit communautaire et cohésion sociale. - Présence d'une agente de développement. - Présence d'une OBNL d'habitation. - Communication avec la population avec un groupe Facebook. - Les résidents de toutes catégories ont maintenant un espace de rencontre avec la salle multifonctionnelle et le Café de l'Église.	- Partenariat à développer avec le milieu scolaire. - Infrastructures de loisir ont besoin d'être développées avec des investissements et des subventions à trouver. - Manque de services d'adaptabilité du transport collectif. - Perte du service de garde sur le territoire municipal. - Manque de logements disponibles pour répondre aux besoins de la population. - Manque de gestion structurée des interactions sur la page Facebook communautaire, limitant la qualité de l'information et des échanges	- Épuisement et vieillissement des bénévoles et diminution de la capacité d'implication communautaire - Dissolution du comité des loisirs. - Absence de participation citoyenne aux activités - Perte de la garderie - Volet loisirs en déclin - Fragilisation possible de la cohésion sociale en raison de tensions ou d'un manque d'initiatives collectives	- Arrivée de jeunes familles. - Remise sur pied le comité des loisirs. - Présence d'un comité de développement pour les projets ponctuels et de plus longue haleine. - Élargissement du mandat du comité de développement en greffant, dans son organigramme, le comité des loisirs, le comité des ainés et des familles et autres. - Promotion de la piste BMX pour attirer et accueillir des événements régionaux. - Service de garderie stable avec des heures fixes - Mise à jour du site Internet municipal. - Relance d'un outil municipal d'information (Bloc-Notes) pour améliorer la transparence et la communication publique. - Nomination d'un administrateur pour gérer les commentaires sur la page FB.

Diagnostic
Volet environnemental

Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunités
- Beauté des paysages et richesse du patrimoine bâti. - Présences de ressources naturelles diversifiées et un milieu écologique varié. - Passage de la rivière du Loup, un atout naturel et identitaire du territoire. - Utilisation du système d'installations septiques Écoflo, témoignant d'une volonté environnementale - Bonne qualité générale du pavage des rues sur l'ensemble du territoire municipal - Fierté marquée des résidents envers la beauté de leur village, notamment par des initiatives locales telles que **La Louve**. - Accessibilité aux zones forestières	- Pas de plan d'embellissement. - Peu d'intérêt de la population envers la collecte de déchets organiques. (SEMER)	- Mauvaises habitudes d'utilisation des Écoflos entraînant une usure prématurée et des coûts d'entretien plus élevés. - Sous-utilisation des bacs bruns. - Récupération des plastiques agricoles difficile - Impacts des changements climatiques, notamment l'augmentation des tempêtes de vent et le risque d'assèchement de la rivière du Loup	- Mise en valeur du potentiel agroforestier et des ressources naturelles - Sensibilisation des jeunes aux enjeux environnementaux - Installation d'un quai flottant sur la rivière du Loup. - Développement d'un sentier piétonnier ou de vélos au sud du village, côté ouest. - Accompagnement des citoyens pour la mise à niveau des installations septiques, incluant des modalités de financement - Amélioration du recyclage des plastiques agricoles grâce à l'achat de conteneurs ou à leur dépôt à l'Écocentre - Adoption d'un PIIA pour encadrer certains bâtiments d'intérêt.

PLAN D'ACTION

Axe Socio-Économique			
Objectif : Être à l'affut des opportunités en termes de développement domiciliaire			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Maintenir une veille sur la vente de terrains zonés blanc. ➢ Soutenir les projets des promoteurs en étant proactifs. ➢ Élaborer et adopter un règlement mettant en place un programme de revitalisation attractif. ➢ Créer des opportunités et être proactifs pour les développeurs. ➢ Collaborer avec le C.A. du Petit Pré afin d'analyser les besoins en logements abordables et d'explorer des solutions de développement résidentiel adaptées au milieu. ➢ Recruter des personnes pour former le conseil d'administration du Petit-Pré et assurer la réalisation des tâches associées.	En continu.	C.A. du Petit Pré MRC de Kamouraska (urbanisme et soutien au développemen t) Société d'habitation du Québec (selon évolution du projet) Municipalité (appui et coordination)	✓ Vente de terrains résidentiels à des particuliers et aux nouveaux arrivants. ✓ Accroissement de la population et dynamisation du milieu de vie. ✓ Implication directe de la municipalité dans le développement domiciliaire. ✓ Identification de pistes réalistes pour soutenir l'accès à des logements abordables et répondant aux besoins de la communauté. ✓ Mise en place d'une gouvernance stable assurant une gestion saine, efficace et conforme des activités du Petit-Pré.
Objectif : Attirer de nouveaux citoyens tout en favorisant la rétention des résidents déjà établis			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Assurer le suivi régulier des plans d'action du **Plan de développement** et de la **Politique familiale et des aînés (PFM-MADA)** en intégrant le processus de suivi à l'**agenda Munys**.	En continu.	Comité de développemen t Comité famille et aînés. Municipalité	✓ Rencontre annuelle avec le **comité de développement** et ses **sous-comités** afin de dresser le bilan des actions réalisées ✓ Publication annuelle d'un **article dans le bulletin municipal** présentant les faits saillants du bilan et les perspectives de développement à venir. ✓ Utiliser l'agenda Munys comme outil de rappel
➢ Promouvoir la municipalité et ses attraits auprès de la population locale et des touristes. ➢ Publier des articles et annonces dans les **guides touristiques régionaux** et sur les **plateformes numériques.** ➢ Mettre en valeur les activités et attraits sur les **médias sociaux municipaux**	En continu.	Municipalité, Bureau touristique, MRC de Kamouraska Tourisme Kamouraska et Tourisme Bas-Saint-Laurent.	✓ Amélioration de la **visibilité du territoire** à l'échelle régionale et touristique ✓ **Augmentation de l'achalandage** aux attraits, événements et commerces locaux. ✓ **Renforcement du sentiment de fierté et d'appartenance** parmi les résidents.
➢ Améliorer les communications directes avec les citoyens par la	En continu	Municipalité	✓ Amélioration de l'engagement citoyen et de

relance du Bloc-Notes ou d'un autre outil municipal d'information			l'accès à l'information par des communications directes et adaptées.
➢ Appuyer les démarches régionales visant le **déploiement et l'amélioration des services de télécommunication**, notamment le **réseau cellulaire** et l'**internet haute vitesse**, afin d'assurer une couverture adéquate pour l'ensemble du territoire.	2026-2030	FQM, MRC, députés fédéral et provincial.	✓ Accès équitable, fiable et performant aux **services de télécommunication** (cellulaire et internet haute vitesse) pour l'ensemble des citoyens, entreprises et organismes du territoire, favorisant ainsi le **développement économique**, le **télétravail** et la **qualité de vie.**
➢ Bonifier la **pochette d'accueil destinée aux nouveaux arrivants** afin d'y inclure des informations complètes et attrayantes sur les services, les activités et la vie communautaire, puis en assurer une **distribution personnalisée** à chaque nouveau résident. ➢ Planifier la remise de paniers d'accueil destinés aux nouveaux arrivants	En continu	Conseil municipal. Comité de développemen t	✓ Ajout à la pochette d'accueil d'une **liste des comités locaux**, ainsi que des **liens vers les pages Facebook** et le **site Internet municipal**. ✓ Distribution personnalisée de la pochette aux nouveaux résidents par des membres du conseil ✓ Renforcement du sentiment d'appartenance dès l'arrivée dans la communauté.
➢ Officialiser l'**accueil des nouveaux arrivants** lors d'une **activité annuelle significative** de la communauté, telle que le **souper de la Fabrique** ou les **festivités de la Fête nationale**, afin de favoriser leur intégration et leur sentiment d'appartenance.	Annuel	Municipalité, Fabrique. Comité de développemen t.	✓ Reconnaissance officielle de l'accueil des **nouveaux arrivants**, contribuant à leur **intégration** et au **renforcement du sentiment d'appartenance** à la communauté.
➢ Organiser des **événements destinés aux enfants** favorisant la participation des **familles** et l'**implication des parents**, tels que la **soirée d'Halloween** ou d'autres activités communautaires.	En continue	Municipalité et bénévoles	✓ Participation accrue des **familles** aux activités locales et **renforcement du tissu social** grâce à une implication active des **parents** dans la vie communautaire.
Objectif : Favoriser le maintien et le développement des entreprises et services de proximité			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Accompagner les **entreprises**, **entrepreneurs** et **groupes promoteurs** dans leurs démarches de **développement local**, en les **référençant** vers les **organisations régionales de soutien** appropriées.	En continu.	MRC, SADC.	✓ **Rétention des entrepreneurs** déjà établis sur le territoire et **création de nouvelles entreprises**, contribuant à la diversification économique et à la vitalité du milieu.
➢ Promouvoir les **entreprises locales** et encourager l'**achat local** par la **diffusion gratuite** de publications promotionnelles dans	En continu.	Entreprises locales. Réseau des agents de	✓ **Rétention et fidélisation des entreprises locales** grâce à une meilleure

le **journal municipal**, sur le **site Internet de la municipalité**, le **groupe Facebook local**, ainsi que sur les **plateformes de la MRC**.		développement.	visibilité et à une reconnaissance accrue. ✓ Valorisation des commerces et amélioration de leur visibilité.
➢ Développer un **marché public ponctuel** en complément à l'offre existante, **après avoir brossé le portrait des marchés** situés autour de Saint-Joseph-de-Kamouraska, afin d'assurer une planification cohérente et réaliste du projet. ➢ Promouvoir la tenue d'un **marché public hivernal** dans la **salle multifonctionnelle de l'Église**, afin de soutenir l'économie locale, encourager la consommation de produits régionaux et dynamiser la vie communautaire durant la saison froide.	En continu.	Producteurs locaux.	✓ **Valorisation des producteurs et artisans locaux**, création d'une **nouvelle activité rassembleuse** pour les résidents et **renforcement de la cohésion sociale** à travers un lieu d'échanges et de découvertes. ✓ Offrir un espace intérieur convivial permettant aux **producteurs, artisans et transformateurs locaux** de présenter leurs produits pendant l'hiver. ✓ Favoriser les **rencontres entre citoyens et producteurs** pour renforcer le sentiment d'appartenance et la vitalité économique du village.
➢ Promouvoir et encourager l'**achat local** par la publication d'une **série d'articles** dans le **bulletin municipal**, mettant en valeur les **entreprises, producteurs et services de proximité**.	En continu.	Agent de développement et adjointe administrative	✓ Publication d'**un article par mois** dans le bulletin municipal, favorisant la **valorisation** des entreprises locales et contribuant à leur **rétention** par une meilleure visibilité et reconnaissance au sein de la communauté
➢ Approcher des organismes en santé (aide à domicile, infirmière praticienne spécialisée – IPS) pour l'occupation du 2e étage du bureau municipal et favoriser le soutien à domicile.	2026		✓ Présence d'une infirmière praticienne spécialisée 2 à 3 jours par semaine afin de répondre aux besoins de la population locale et avoisinante

Axe socio-communautaire			
Objectif : développer et maintenir l'offre et les infrastructures de loisirs pour les jeunes, les familles et les aînés			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Offrir un soutien constant aux comités qui organisent des événements publics de loisir et de rencontre ➢ Mise en place de services et d'espaces dédiés aux adolescents	En continu.	Fabrique, Comité de développement et les sous-comités, 50 ans et plus (Troisième âge), MRC (Projet culturel municipal) Réseau Biblio, CISSS.	✓ Tenir **au moins quatre événements annuellement** afin de dynamiser la vie communautaire et de répondre aux besoins des différentes clientèles (jeunes, familles, aînés). Exemples : **projection de films**, **fête de Noël**, **concert ou spectacle**, **souper communautaire**, fête Halloween, courses aux cocos de Pâques ✓ **Améliorer l'offre de service du Café de l'Église**, en consolidant son rôle comme **espace polyvalent de rencontre, de loisirs et de culture**, accessible à toutes les générations, incluant les ados. ✓ Renforcement de l'engagement des adolescents et amélioration de leur participation aux activités communautaires grâce à une offre mieux adaptée à leurs besoins
➢ Entretenir et valoriser les infrastructures de loisir et les services existants. ➢ **Développer le programme de loisirs** destinés aux **aînés**, notamment par un meilleur **accès à la salle multifonctionnelle** pour des activités variées (sociales, culturelles, physiques ou éducatives).	En continu.	Municipalité, Service Canada (PNHA) Les Lynx BMX. Comité de développement, URLS Bas-Saint-Laurent	✓ Maintenir des **espaces accueillants et fonctionnels** favorisant la participation citoyenne. ✓ Offrir aux aînés une **programmation bonifiée** contribuant à leur bien-être, à la socialisation et au sentiment d'appartenance.
➢ Promouvoir les activités intergénérationnelles			✓ Renforcement de la cohésion sociale, augmentation de la participation citoyenne et valorisation du partage entre les générations
➢ Encourager la **fréquentation du terrain de pétanque** en faisant connaître le **matériel disponible** et en **soutenant la création d'une**	En continu	Comités du village.	✓ **Valoriser les infrastructures récréatives existantes**,

ligue de pétanque afin de favoriser la participation citoyenne et les activités intergénérationnelles.			notamment le terrain de pétanque. ✓ **Tenir au moins un événement par année**, qu'il s'agisse d'un tournoi de pétanque. ✓ **Renforcer la vie communautaire** par des activités sportives accessibles et rassembleuses.
➢ Soutenir le **club Les Lynx** dans l'**aménagement** et l'**animation** de la **piste de BMX**, notamment par l'**entretien régulier du terrain** et la **mise en place d'une entente de services** avec les administrateurs du club afin d'assurer la pérennité et la sécurité des installations ➢ **Élaborer et adopter un protocole d'entente entre la Municipalité et le Club Les Lynx**, en vue de préciser les rôles, responsabilités, ressources et attentes mutuelles.	En continu.	Club les Lynx Municipalité Comité de développement	✓ Maintenir une **piste sécuritaire et fonctionnelle** pour les usagers. ✓ **Tenir au moins un événement par année**, qu'il s'agisse d'un tournoi de pétanque ou d'une course de BMX ✓ **Renforcer la collaboration** entre la municipalité et le club Les Lynx. ✓ Clarifier les engagements de chacun, facilitant la coordination et la pérennité des activités du club. ✓ **Soutenir les activités sportives locales** et la participation des jeunes. ✓ **Favoriser l'organisation d'événements** tels que la **course annuelle de BMX** à Saint-Joseph-de-Kamouraska.
Objectif : Développer l'offre d'activités culturelles			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Utiliser la **bibliothèque**, le **salon Fred-Toner**, la **salle multifonctionnelle** et le **Café de l'Église** pour y tenir des **activités liées aux arts, à la culture, à l'apprentissage et à la découverte**. ➢ Ces espaces serviront à accueillir, entre autres : des **invitations à la lecture** animées par des **auteurs invités,** des **vernissages** d'artistes locaux ou régionaux, des **concerts** et prestations musicales, des **pièces de théâtre** et **ateliers de peinture** ouverts à la population.	2026 et en continu	Réseau biblio et responsable de la bibliothèque. Municipalité, Comité de développement	✓ Quatre activités par année : ✓ **Multiplier les occasions de participation culturelle** pour toutes les générations. ✓ **Mettre en valeur les talents locaux et régionaux** à travers différentes formes d'expression artistique. ✓ **Animer les lieux publics municipaux** par une programmation variée et inclusive. ✓ **Renforcer l'identité culturelle** et le sentiment

			d'appartenance à la communauté.
➢ Faire connaître les **dispositifs adaptés de la salle multifonctionnelle** afin d'y **accueillir des expositions de toiles** et de promouvoir les artistes locaux et régionaux.	En continu.	Municipalité Regroupement des agents de développements de la MRC	✓ **Tenir au moins une exposition par année** dans la salle multifonctionnelle. ✓ **Organiser un vernissage annuel**, favorisant la rencontre entre artistes et citoyens. ✓ **Valoriser la salle multifonctionnelle** comme lieu d'expression culturelle et de diffusion artistique.
➢ Diffuser de l'**information sur les activités culturelles locales et régionales**, ainsi que sur les **artistes et artisans locaux**, **par l'entremise des médias sociaux et du bulletin municipal**, afin de **renforcer la participation citoyenne** et la **visibilité du milieu culturel**.	En continu.	Agent de développement	✓ **Augmenter la participation** de la population aux activités culturelles offertes sur le territoire. ✓ **Valoriser les artistes et artisans locaux** en faisant connaître leurs réalisations et leurs événements. **Améliorer la communication municipale** en intégrant la culture dans les outils d'information existants (bulletin municipal, site Web, médias sociaux, affichage public).
➢ Encourager la **fréquentation de la bibliothèque** en **organisant des activités destinées aux aînés, aux enfants et à la population en général**, afin de promouvoir la lecture, l'apprentissage et la socialisation ➢ Créer un concours de lecture en collaboration avec la bibliothèque, comprenant un prix de participation pour encourager l'intérêt à la lecture ➢ **Mettre en place un concours de rédaction en collaboration avec la bibliothèque**, afin d'encourager l'expression personnelle, la créativité et la maîtrise du vocabulaire.	En continu.	Responsable biblio et membre du conseil municipal	✓ **Tenir au moins quatre activités par année** à la bibliothèque. ✓ **Accroître la fréquentation** et la participation des citoyens de tous âges. ✓ **Renforcer le rôle de la bibliothèque** comme lieu de vie, de culture et de rencontre intergénérationnelle. ✓ Encourager la fréquentation de la bibliothèque et le plaisir de la lecture ✓ Encourager l'expression écrite et la confiance en ses capacités, tout en renforçant le lien avec la bibliothèque.

Objectif : Renouveler la fierté des résidents de Saint-Joseph envers leur municipalité.			
Action	**Échéancier**	**Responsable(s)/ Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Établir un **plan d'action et de communication** visant à **renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté locale**, en collaboration avec le **réseau des agents de développement**.	2026.	Agent de développement MRC de Kamouraska	✓ **Mise sur pied du plan d'action et de communication d'ici l'été 2026**, en partenariat avec le réseau des agents de développement de la MRC de Kamouraska.
➢ Faire **rayonner la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska** au sein du Kamouraska en **mettant en valeur ses initiatives, ses projets et son dynamisme communautaire**.	En continu	Agent de développement	✓ **Reconnaissance de la municipalité** comme une communauté **proactive, dynamique et inspirante** au sein du Kamouraska.
Objectif : Promouvoir et renouveler l'implication bénévole dans la municipalité			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Diffuser et **valoriser les bons coups du bénévolat et des organismes** dans le **Bloc-Notes municipal** et sur la **page Facebook** de la municipalité, afin de reconnaître l'engagement citoyen et d'inspirer la participation communautaire.	En continu.	Municipalité MRC (Préfet) Députés fédéral et provincial	✓ **Souligner le travail des bénévoles** lors d'un **événement annuel de reconnaissance**. ✓ **Inclure une "Journée reconnaissance du bénévolat"** dans le **plan de communication municipal**. ✓ **Renforcer la visibilité et la valorisation** des organismes et bénévoles œuvrant dans la communauté.
➢ **Intégrer un volet intergénérationnel** à l'ensemble des **activités municipales** afin de **faciliter la participation des aînés et des enfants**, et de **favoriser le partage des connaissances et des expériences** entre les générations. ➢ **Mettre en place des séances de lecture intergénérationnelle à la bibliothèque**, en invitant des bénévoles (aînés, parents ou élèves) à lire des histoires en groupe.	En continu.		✓ **Renforcement du sentiment d'appartenance** à la communauté. ✓ **Cohésion sociale accrue** entre les générations. ✓ **Participation intergénérationnelle** aux activités municipales et communautaires. ✓ Favoriser la participation bénévole tout en renforçant les liens entre générations à travers des moments de lecture partagés.
➢ **Organiser une Journée du bénévolat** réunissant l'ensemble des **comités et organismes** de la municipalité afin qu'ils **présentent leurs activités**, **établissent un**	En continu	Le comité de développement et les sous-comités	✓ **Meilleure connaissance des missions et mandats** des différents comités. ✓ **Participation citoyenne renforcée** et

calendrier conjoint et **recrutent de nouveaux participants**.			renouvellement de la relève bénévole. ✓ **Amélioration de la coordination des activités** entre les organismes et la municipalité.
➢ **Mettre en place un Conseil municipal des jeunes** afin de **favoriser l'implication citoyenne des adolescents** et de les **sensibiliser aux enjeux du palier municipal** et à la gouvernance locale.		Le conseil municipal, l'équipe municipal.	✓ Développer l'implication des jeunes au sein de leur communauté. ✓ Accroître leur compréhension du rôle des élus et du fonctionnement municipal. ✓ Faire des jeunes des acteurs à part entière dans la réflexion et la prise de décision sur les enjeux qui les concernent.
Objectif : Promouvoir de saines habitudes de vie			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ **Encourager les citoyens à pratiquer des activités physiques** et **valoriser les initiatives locales** qui contribuent à l'adoption de **saines habitudes de vie** (ex. marche, vélo, activités sportives et de plein air). ➢ Exploration d'un partenariat avec l'Érablière Steve Charest pour l'aménagement d'un sentier hivernal favorisant les activités de plein air.	En continu.	CISSS, COSMOSS, Vie active, Club du Troisième Âge Municipalité	✓ **Renforcement des saines habitudes de vie** au sein de la population. ✓ **Amélioration de la santé et du bien-être collectif.** ✓ **Reconnaissance et soutien** des initiatives communautaires favorisant l'activité physique et la vie active. ✓ Amélioration de l'accès à des activités de plein air hivernales favorisant de saines habitudes de vie
➢ **Améliorer l'accessibilité et l'entretien des infrastructures récréatives** (terrain de jeux, piste de BMX, sentiers de marche, terrain de pétanque, demi-patinoire, etc.) afin de **favoriser la pratique d'activités physiques sécuritaires et régulières**. ➢ **Collaborer avec les partenaires et organismes du milieu pour soutenir l'entretien, l'amélioration et l'animation de ces infrastructures.**		**Caisse Desjardins Promutuel Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent (URLS BSL)** **Comités et bénévoles locaux** **Clubs utilisateurs (ex. Les Lynx BMX)**	✓ Meilleure utilisation des infrastructures existantes. ✓ Augmentation de la fréquentation des espaces extérieurs. ✓ Encouragement à la pratique d'activités physiques familiales et intergénérationnelles
➢ **Organiser des activités saisonnières de plein air** (ex. journées marche-santé, tournoi			✓ Participation citoyenne accrue aux activités sportives et sociales.

amical, rallye familial, initiation au pickleball) pour **inciter les citoyens à bouger toute l'année**.			✓ Adoption d'un mode de vie actif, accessible et inclusif. ✓ Création de rendez-vous communautaires récurrents favorisant les rencontres
➢ Créer des partenariats avec les propriétaires pour mettre en place un réseau de sentiers pédestres.			✓ Création d'un réseau de sentiers issu de l'engagement citoyen, soutenu par la municipalité et les propriétaires, renforçant les saines habitudes de vie et le sentiment d'appartenance
Objectif : Être proactifs dans la transformation sociale de la communauté afin de favoriser une plus grande reconnaissance de l'égalité des personnes, peu importe leur âge, leur origine ou leur condition.			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Maintenir une veille constante sur les situations d'intimidation, de discrimination ou d'âgisme observées dans la communauté. En cas de problématiques récurrentes, consulter des partenaires spécialisés (organismes communautaires, services sociaux, maisons des jeunes, groupes d'aînés, etc.) afin d'identifier des moyens d'intervention appropriés et préventifs.	En continu.	CISSS. Police et les pompiers	✓ **Cohésion sociale renforcé par :** ✓ Renforcement du sentiment d'inclusion et du respect mutuel entre les générations et les groupes sociaux. ✓ Développement d'une culture communautaire basée sur l'écoute, la bienveillance et la reconnaissance des différences. ✓ Meilleure collaboration entre les acteurs municipaux et les organismes œuvrant pour l'équité et la prévention de la discrimination.
➢ Soutenir les comités et organismes locaux qui contribuent à l'épanouissement social, culturel et professionnel de la population. ➢ Appuyer leurs initiatives par la mise à disposition de ressources municipales (locaux, visibilité, accompagnement administratif ou logistique) et favoriser la concertation entre eux afin d'assurer une complémentarité des actions.	En continu.	Centre-femme la passerelle, Service Accueil Kamouraska, CISSS. Maison de la famille	✓ Meilleure synergie entre les comités, organismes et bénévoles du milieu. ✓ Valorisation de l'engagement citoyen et du travail collectif. Participation accrue des citoyens aux activités locales favorisant leur développement personnel et professionnel. ✓ **Cohésion sociale renforcée** et sentiment d'appartenance à la communauté.
➢ Déploiement graduel d'un système de communication rapide (courriel	2026-2027	Municipalité MRC Volet 2	✓ Transmission plus rapide et accessible des avis

ou cellulaire) selon la disponibilité des coordonnées citoyennes. ➢ Installer des boîtes à couvercles transparents près des casiers postaux pour faciliter la distribution du Journal Le Placoteux, des bulletins municipaux et d'autres communications. ➢ Créer un tableau interactif Padlet pour améliorer la communication municipale et faciliter l'accès à l'information.		Gouvernement provincial ou fédéral selon les subventions disponibles	municipaux et des informations collectives, favorisant une meilleure réactivité et une participation citoyenne accrue. ✓ Augmentation de la visibilité des informations municipales et communautaires grâce à un point de distribution accessible et centralisé. ✓ Diffusion plus accessible et interactive des communications municipales grâce à une plateforme simple, visuelle et adaptée aux besoins des citoyens.

Axe environnement et patrimoine			
Objectif : Mettre en place un plan d'aménagement qui valorise les espaces verts, le patrimoine et l'identité visuelle de la municipalité.			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ **Mettre en valeur le patrimoine bâti, naturel et humain** de Saint-Joseph-de-Kamouraska par des **initiatives de sensibilisation et de communication positive**, afin de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance. ➢ Organiser d'un **concours de mise en valeur** ou de rénovation du patrimoine bâti.			✓ Valorisation du patrimoine local à travers des publications, panneaux d'interprétation ou activités communautaires. ✓ Mobilisation citoyenne autour de la préservation et de la promotion du cadre de vie. ✓ Amélioration de l'image de la municipalité, tant auprès des résidents que des visiteurs. ✓ Renforcement du sentiment de fierté locale et amélioration de la mise en valeur du patrimoine bâti par des initiatives participatives.
➢ Sensibilisation de la population à la préservation des arbres situés à l'intérieur du périmètre urbain.			✓ Création d'une culture de protection des arbres urbains grâce à une mobilisation citoyenne accrue et à une meilleure compréhension de leur rôle écologique.
➢ Faire connaître et promouvoir la **fleur-emblème de la municipalité, la pensée**, en encourageant les citoyens, commerces et institutions à l'adopter dans leurs aménagements et à la culture des plants dans la serre scolaire. ➢ Faciliter son achat par la mise en place d'un programme municipal de remboursement partiel pour l'achat de caissettes de pensées, et en valorisant les initiatives locales de verdissement (devantures, jardins communautaires, bacs fleuris, etc.).	En continu. Annuel	Comité de développement. MRC (FDT).	✓ Renforcement de l'identité visuelle et du sentiment d'appartenance grâce à la participation citoyenne et scolaire à la culture et à la mise en valeur de la fleur-emblème municipale. ✓ **Remboursement de 150 caissettes de pensées** dans le cadre du programme. ✓ Augmentation de la visibilité et de la reconnaissance de la fleur-emblème. ✓ Création d'un sentiment de fierté et d'appartenance autour de l'identité visuelle florale de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

➢ Développer le **projet de lumière blanche** à l'échelle du village, en invitant les citoyens, commerces et organismes à utiliser des **lumières blanches** dans leurs décorations extérieures — d'abord pour la période des Fêtes, puis à l'année longue. L'objectif est de créer une **signature lumineuse commune** qui mette en valeur le cachet du village, renforce le sentiment d'appartenance et contribue à l'harmonie visuelle des rues et espaces publics.			✓ Création d'une **identité visuelle distinctive** pour Saint-Joseph-de-Kamouraska. ✓ **Participation citoyenne** accrue à l'embellissement du village. ✓ **Cohésion esthétique** entre les résidences et bâtiments municipaux. ✓ Mise en valeur du patrimoine bâti et du caractère chaleureux du milieu de vie.
➢ Soutenir les comités qui travaillent à l'embellissement et au verdissement des espaces municipaux et communautaires. Offrir un appui logistique ou matériel aux initiatives citoyennes visant l'amélioration du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine naturel.	En continu.	Fabrique, Comité de développement et autres.	✓ **Cohérence visuelle** entre les aménagements municipaux et communautaires. ✓ **Embellissement durable** du territoire. ✓ Participation citoyenne accrue au verdissement et à la préservation du milieu.
➢ Veiller à l'entretien régulier des espaces verts et fleuris situés dans les lieux publics de la municipalité (entrée du village, bâtiments municipaux, église, parcs, etc.). ➢ Assurer la continuité et la qualité des aménagements existants en mettant à profit les ressources disponibles de l'équipe municipale. ➢ Tenir une journée communautaire de nettoyage des espaces communs	En continu.	Municipalité	✓ **Entretien soutenu** des massifs existants et des espaces fleuris. ✓ Maintien du **cachet accueillant et soigné** du village. ✓ Valorisation du **travail de l'équipe municipale** et des efforts d'embellissement déjà réalisés. ✓ Renforcement de la propreté, de la fierté locale et de l'engagement communautaire autour des environnements partagés.
➢ Procéder chaque printemps à la **distribution d'arbres** aux citoyens désireux de participer à l'embellissement et au verdissement du territoire.	.	Municipalité Gouvernement provincial	✓ **Plantation annuelle d'arbres** par les citoyens participants. ✓ Contribution directe au verdissement du territoire et à l'amélioration de la qualité de l'air. ✓ **Implication citoyenne** dans la préservation de l'environnement et la lutte aux îlots de chaleur.

➢ Mettre en place le projet **« Un arbre, un enfant »**, consistant à planter un arbre à la **Halte Le Louve** pour chaque naissance d'un enfant de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Ce geste symbolique vise à **embellir le site**, tout en **immortalisant la venue au monde de chaque enfant**, en contraste avec les lieux de mémoire liés à la fin de vie. Chaque plantation devient ainsi un **symbole de continuité, de croissance et d'espoir** pour la communauté. ➢ **Obtenir une classification du programme Les Fleurons du Québec**, afin de reconnaître et encourager l'embellissement paysager sur le territoire. ➢ **Installer une signalisation communautaire conviviale et créative**, incluant des messages de sensibilisation à la sécurité rédigés dans un ton chaleureux et accessible.		Municipalité, familles, bénévoles, comités locaux	✓ **Plantation d'un arbre pour chaque naissance**, créant un espace vivant et évolutif. ✓ **Embellissement de la Halte Le Louve** par un aménagement porteur de sens. **Renforcement du sentiment d'appartenance** et de la transmission entre les générations. ✓ Création d'un **lieu de mémoire positive** où la vie est célébrée. ✓ Amélioration de l'esthétique du milieu et mise en valeur de l'image identitaire du village ✓ Favoriser la sécurité routière tout en renforçant le caractère accueillant et distinctif du milieu
➢ Organiser chaque été un **concours d'embellissement fleuri** pour encourager les citoyens à entretenir et à fleurir leurs cours et devantures de maisons. ➢ Dévoiler les gagnants lors d'un événement communautaire et remettre un prix symbolique en reconnaissance de leurs efforts.		Municipalité, comités locaux, citoyens participants.	✓ **Embellissement visible** des propriétés et du cadre de vie. ✓ **Participation citoyenne** accrue aux initiatives de verdissement. ✓ **Fierté et reconnaissance** des efforts des résidents qui contribuent à la beauté du village. ✓ Création d'un **moment convivial** autour du dévoilement des lauréats.
➢ Encourager un **affichage cohérent et uniforme** pour l'ensemble des établissements publics de la municipalité (édifices municipaux, caserne, bibliothèque, église, etc.) et **identifier les véhicules municipaux** à l'aide du logo ou des couleurs officielles. Cette harmonisation visuelle vise à **renforcer l'image municipale** et à favoriser une meilleure reconnaissance des lieux et des services.	.	MRC. Municipalité	✓ **Renforcement du sentiment d'appartenance** à la municipalité. **Reconnaissance visuelle immédiate** des bâtiments et véhicules municipaux. ✓ **Cohérence de l'identité municipale** dans l'espace public. Mise en valeur du professionnalisme et de la fierté du personnel et des élus.

Objectif : Mettre en valeur la forêt en y facilitant l'accès aux citoyens et aux visiteurs.			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Sensibiliser les **propriétaires terriens** afin d'obtenir des **droits de passage** pour permettre aux promeneurs de circuler dans certains secteurs forestiers, en respectant les milieux naturels et la propriété privée. ➢ Promouvoir l'idée d'une **cohabitation harmonieuse** entre les usages récréatifs et la vocation agricole ou forestière du territoire. ➢ **Soutenir les citoyens ou groupes locaux qui souhaitent aménager et valoriser des sentiers en forêt**, en leur offrant un accompagnement ou un appui logistique de la municipalité, dans le respect des propriétés privées et de l'environnement.	En continu.	Haut-Pays.	✓ **Ouverture d'un sentier** pédestre accessible à la population. ✓ **Valorisation du patrimoine forestier et paysager** de la municipalité. ✓ **Renforcement du lien entre citoyens et territoire.** ✓ Développement d'un **espace de détente et d'activité physique** à faible impact environnemental.
Objectif : Mettre en valeur la rivière du Loup			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	✓ **Résultat(s) attendu(s)**
➢ Mettre en place un **quai communautaire** sur la **rivière du Loup**, afin d'offrir un accès public sécuritaire et attrayant au plan d'eau. ➢ Installer sur le site un **panneau d'interprétation** présentant l'histoire, la faune et la flore de la rivière, pour sensibiliser les visiteurs à sa valeur écologique et patrimoniale. ➢ Créer d'un parc riverain ou d'un espace naturel aménagé pour mettre en valeur la rivière du Loup	2026-2027	Municipalité, MRC Kamouraska Volet 2, acteurs du tourisme local, citoyens bénévoles, anciens collaborateurs de Zone Aventure	✓ Inauguration officielle du quai communautaire et création d'un espace riverain attractif et accessible favorisant l'appropriation citoyenne, l'augmentation de la fréquentation, la mise en valeur du patrimoine naturel et le positionnement de Saint-Joseph-de-Kamouraska comme destination nature, contribuant ainsi à l'attractivité résidentielle et touristique du village ✓ Mise en valeur du patrimoine naturel riverain, augmentation de l'accès public et création d'un espace de détente et de découverte en bordure de la rivière
➢ Participer à la **sensibilisation du public** aux enjeux environnementaux liés à la **rivière du Loup**, notamment la qualité de l'eau, la préservation des berges et la cohabitation harmonieuse des usages (récréatif, agricole, écologique).	En continu.	Municipalité, MRC Kamouraska, OBV du fleuve Saint-Laurent, comités locaux, écoles.	✓ **Meilleure connaissance du milieu** naturel et de son importance écologique. ✓ **Amélioration de la qualité de l'eau** grâce à des comportements plus responsables.

➢ Collaborer avec les organismes régionaux pour **informer et éduquer** la population sur les bonnes pratiques à adopter.			✓ **Mobilisation citoyenne accrue** autour de la protection de la rivière.
Objectif : Mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Valoriser la **salle multifonctionnelle** de l'église par une **offre socioculturelle diversifiée** (spectacles, expositions, projections, événements communautaires) et une **promotion active** soutenue par la location. ➢ Optimiser la **gestion de la salle** grâce à la mise en place d'un **système de réservation en ligne**, favorisant un accès simplifié pour les citoyens et les organismes.	2026	Municipalité, comités culturels et communautaires, **Regroupement des agents de développement**, MRC Kamouraska, artistes et organismes régionaux	✓ **Meilleure visibilité de la salle communautaire et rayonnement accru dans la région.** ✓ **Hausse de la fréquentation locale et régionale.** ✓ **Attractivité renforcée auprès des citoyens du Kamouraska et du Bas-Saint-Laurent.** ✓ **Mise en valeur du patrimoine bâti par une utilisation vivante et contemporaine de l'ancien lieu de culte.** ✓ **Génération de revenus de location, contribuant à amortir les coûts d'entretien et d'exploitation du bâtiment.**
➢ Mettre en valeur le **Café de l'église** comme espace de rencontre et de diffusion culturelle, en favorisant l'organisation d'activités intergénérationnelles, artistiques et communautaires (conférences, cafés-rencontres, expositions, ateliers, etc.). ➢ **Diversifier l'offre de services** en y intégrant des repas tels que **les déjeuners et dîners communautaires**, afin de dynamiser la fréquentation, soutenir les activités locales et favoriser les échanges entre citoyens. ➢ Encourager la collaboration avec les artisans, producteurs et organismes du milieu pour **animer le lieu** et promouvoir les produits locaux.	En continu.	Municipalité, **Comité de développement (gestion et animation du Café de l'église)**, comités culturels et communautaires, Regroupement des agents de développement**,** MRC Kamouraska, artisans, producteurs et artistes locaux.	✓ **Valorisation du patrimoine bâti** par une occupation vivante et accessible. ✓ **Création d'un lieu de rencontre** favorisant la mixité sociale et culturelle. ✓ **Soutien à l'économie locale** et mise en valeur des produits du territoire. ✓ **Diversification des sources de revenus** du Café de l'église. ✓ **Attractivité accrue** du centre du village et meilleure fréquentation du site.
➢ Confirmer l'**engagement municipal au programme PEP (2026–2028)**, un **programme de subvention provinciale** géré par	2026-2027-2028	MRC Kamouraska (programme PEP), Ministère de la Culture et des	✓ **Valorisation et préservation du patrimoine bâti** de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

la **MRC Kamouraska**, visant l'entretien, la restauration et la mise en valeur des bâtiments faisant partie du **patrimoine bâti**. Le programme prévoit une **participation financière conjointe**, soit **60 % du coût des rénovations assumé par le gouvernement** et **40 % par la municipalité**. Ce projet s'échelonnera sur trois ans (2026, 2027 et 2028).		Communications, Fabrique de Saint-Joseph (presbytère), Municipalité.	✓ **Pérennité des infrastructures historiques** (presbytère, église, bâtiments communautaires). ✓ **Amélioration de la sécurité, de la durabilité et de l'esthétique** des bâtiments patrimoniaux. ✓ **Transmission du patrimoine architectural et identitaire** aux générations futures.
➢ Soutenir la population pour la restauration des bâtiments secondaires. ➢ Organisation d'un concours citoyen de mise en valeur ou de rénovation du patrimoine bâti.	2026-2030		✓ Renforcement de la qualité du cadre bâti, amélioration de la préservation des bâtiments secondaires et accroissement de la fierté collective envers le patrimoine local. ✓ Mobilisation citoyenne et valorisation accrue du patrimoine bâti par des initiatives participatives.
Objectif : Poursuivre les actions de développement durable			
Action	**Échéancier**	**Partenaire(s)**	**Résultat(s) attendu(s)**
➢ Sensibiliser la population aux **bonnes pratiques environnementales** (recyclage, compostage, efficacité énergétique, réduction des déchets, etc.) en organisant **une rencontre familiale annuelle** sur le sujet. L'activité sera réalisée en **collaboration avec Co-éco et l'école primaire**, afin de rejoindre toutes les générations et d'encourager la participation citoyenne.	En continu	Co-éco.	✓ **Diffusion des bonnes pratiques** environnementales dans la communauté. ✓ **Activité formative intergénérationnelle** favorisant la prise de conscience et l'action locale. ✓ **Renforcement de la culture écologique** au sein de la population.
➢ Valoriser les **services de transport collectif** en développant des **ententes avec Trans-Apte** afin de répondre plus efficacement aux besoins de déplacement de la population (travail, études, santé, loisirs, etc.). ➢ Promouvoir ces services à travers des **publications régulières dans le bulletin municipal** et les communications locales	En continu.	Trans-Apte.	✓ **Quatre articles par année** dans le bulletin municipal pour informer et sensibiliser la population. **Augmentation de l'utilisation du transport collectif.** ✓ **Création de nouvelles opportunités d'activités et de mobilité** pour les citoyens. ✓ **Réduction de la dépendance à**

			l'automobile individuelle.
➢ Déployer un **mode de transport structuré pour le camp de jour**, afin de permettre à tous les enfants de Saint-Joseph-de-Kamouraska d'y participer facilement et en toute sécurité. ➢ Assurer une planification logistique efficace (horaires, points d'embarquement, supervision) en collaboration avec les partenaires régionaux.	2026	Municipalité, **Municipalité de Saint-André Trans-Apte**, **MRC Kamouraska (Volet 2)**, URLS, **fournisseurs de services sur le territoire**, comité du camp de jour, parents bénévoles.	✓ **Favoriser la participation des jeunes** en garantissant un **accès simple et sécuritaire** au camp de jour. ✓ **Accessibilité accrue** pour toutes les familles du territoire. ✓ **Optimisation de l'organisation municipale** liée aux activités estivales.
➢ Assurer **l'**entretien régulier du système Écoflo et informer la population sur ses usages, son fonctionnement et ses avantages environnementaux. ➢ Diffuser de l'information claire avant et après les opérations de vidange afin de sensibiliser les citoyens à la bonne gestion des installations septiques.	En continu.	Municipalité, **Premier Tech (Écoflo)**, comité de l'environnement, MRC (inspecteurs en bâtiment)	✓ **Publications d'information** avant et après la vidange du système Écoflo. ✓ **Meilleure compréhension** du fonctionnement et des bénéfices environnementaux du système. ✓ **Participation citoyenne accrue** à la protection des infrastructures collectives.
➢ Réfléchir à des **formules innovantes** permettant de **réduire l'empreinte écologique** de la municipalité, que ce soit par des initiatives communautaires, des pratiques administratives durables ou des projets pilotes locaux. ➢ Organiser chaque année une **activité de réflexion et de conscientisation** impliquant les élus, les employés municipaux, les comités et les citoyens.		Municipalité, **MRC Kamouraska**, **Co-éco**, comités municipaux, citoyens, PGMR	✓ **Une activité annuelle de réflexion et de conscientisation** sur les pratiques écoresponsables. ✓ **Émergence d'idées nouvelles** et réalistes pour réduire l'impact environnemental municipal. ✓ **Mobilisation collective** autour des enjeux climatiques et durables.
➢ Établir une **collaboration avec le Centre-Femmes** afin de **sensibiliser les jeunes femmes et les nouvelles familles** aux **enjeux environnementaux liés aux produits jetables**, notamment les couches, les serviettes sanitaires et les tampons. ➢ Mettre en place une **action municipale symbolique** offrant, pour chaque **nouvel enfant à naître**, un **certificat-cadeau**		**Centre-Femmes**, **Municipalité**, MRC Kamouraska, organismes communautaires locaux, parents.	✓ Rencontres de sensibilisation organisées en partenariat avec le Centre-Femmes. ✓ Adoption accrue de produits durables par les jeunes familles. ✓ Réduction des déchets domestiques liés aux produits jetables. ✓ Implication de la municipalité dans la

destiné à l'achat d'articles durables et non polluants (couches en tissu, produits réutilisables, etc.). Cette initiative vise à promouvoir des choix responsables et à soutenir les familles dans la transition vers des pratiques plus écologiques.			promotion d'un mode de vie écoresponsable.